

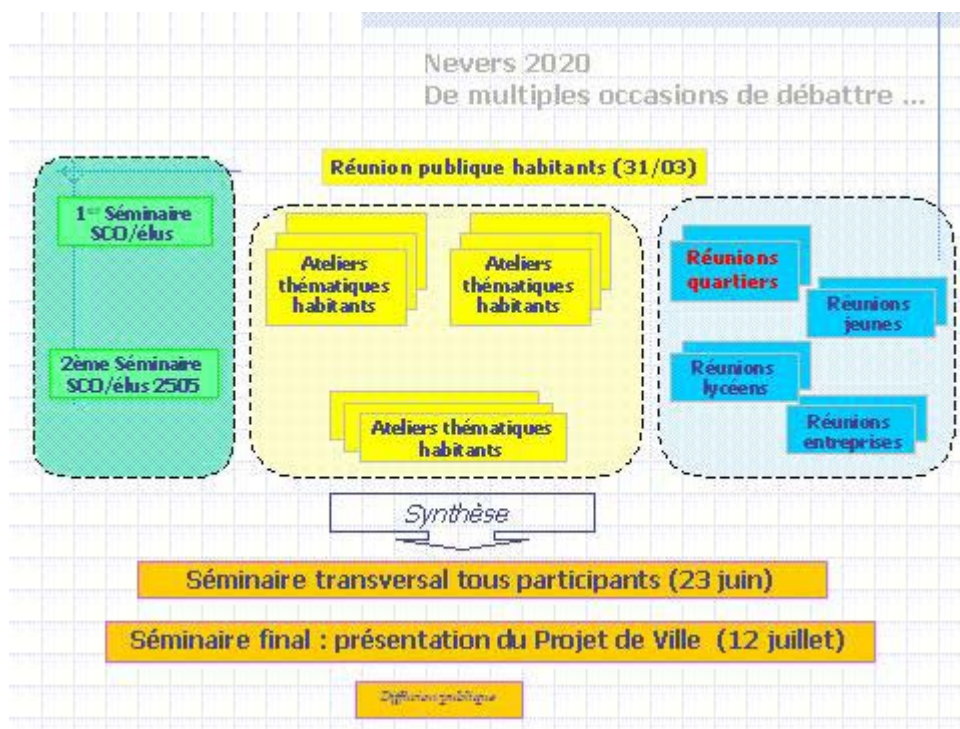
Nevers 2020 – Compte-rendu de la séance plénière du séminaire « société civile organisée et élus » du 29 mars 2007

Sommaire

1.	PREAMBULE	2
2.	INTRODUCTION DE MONSIEUR LE MAIRE	3
3.	INTERVENTION DE MARIE-CATHERINE EL FALLAH (RES PUBLICA).....	7
	3.1. LES PRINCIPES DE LA DEMARCHE	7
	3.2. QUESTIONS DE LA SALLE	9
	3.3. LE PORTRAIT DU TERRITOIRE	10
	3.3.1. Le territoire et sa situation géographique.....	10
	3.3.2. Le territoire et les ressources humaines :	11
	3.3.3. Le territoire et les activités économiques.....	12
	3.3.4. Les leviers et forces de la Ville.....	13
	3.4. LES « PETITS PAPIERS »	14

1. PREAMBULE

On trouvera ci-dessous le compte-rendu de la séance plénière du premier séminaire Société civile organisée / élus du 29 mars 2007 organisée dans le cadre du processus de concertation Nevers 2020. Ce séminaire s'insère dans le schéma suivant :



Cette séance a été enregistrée.

Les documents présentés sont disponibles sur le site de la ville www.nevers.fr

2. INTRODUCTION DE DIDIER BOULAUD

En premier lieu, je voudrais vous remercier d'être venus en nombre pour cette première réunion de la société civile organisée dans le cadre de l'élaboration du projet de ville. Nous avons invité les représentants de la Région, du Département, de la Communauté d'agglomération, les entreprises ainsi que les organisations syndicales et les unions patronales, les chambres consulaires, le monde de l'emploi et de la formation et les représentants des établissements d'enseignement, les représentants des établissements de santé et le monde associatif.

Pour commencer, un mot sur le déroulement de cette soirée. Après ce propos introductif, Marie-Catherine El Fallah, du cabinet-conseil Res publica qui a été choisi pour accompagner la Ville de Nevers pour l'élaboration du projet de ville, complètera la présentation de la démarche. Un temps d'échange avec la salle sera ensuite consacré pour préciser, si besoin, des éléments sur la démarche. Ensuite, Res publica présentera un portrait de notre ville. Un pot amical nous permettra de marquer une pause avant le début des travaux en ateliers pour une prise en main des 4 sujets du projet de ville. Ces ateliers se termineront à 21 heures.

Nous sommes réunis pour évoquer ensemble l'avenir de Nevers. Pour construire ensemble un chemin pour notre ville. Il est important de savoir lever le nez du guidon et regarder plus loin. C'est pour cela que nous avons intitulé le projet de ville « Nevers 2020 ». Notre projet de ville va nous servir de phare et éclairer la voie.

2020 c'est d'abord un horizon. 2020, c'est assez loin pour nous permettre de réfléchir librement, en nous donnant le droit d'être ambitieux et en faisant place à l'imagination. Nous allons réussir des choses ensemble d'ici 2020. Des projets nouveaux peuvent voir le jour et porter leurs fruits.

Et en même temps, 2020, c'est tout proche quand on parle de grandes ambitions pour une ville. Nous savons que les projets prennent aujourd'hui du temps. Il a fallu dix ans, par exemple, pour construire l'hôpital Pierre Bérégovoy ou pour réhabiliter le quartier des gares. 2020, c'est donc une échéance rapprochée et réaliste pour engager des actions de fond.

Notre projet de ville, nous l'avons voulu au service d'une chose, le dynamisme de la ville. Nos réflexions, dans les débats qui vont venir, nous l'espérons, vont créer une vision partagée. C'est leur but. Les réunions qui s'ouvrent ce soir vont se dérouler sur plusieurs mois et vont déboucher sur une stratégie qui nous appartiendra à tous, deviendra notre bien commun.

Comment agir pour que notre ville soit, demain, toujours plus active et attractive ? C'est ce que chacun d'entre nous doit se demander. C'est, aujourd'hui, une question importante pour nous tous.

Je suis convaincu que nous pouvons tous ensemble avoir des résultats importants, si nous abordons la question en rassemblant tous ceux qui peuvent agir, qui aiment Nevers et veulent y consacrer leurs forces. Un projet de ville, et c'est cela qui est vraiment intéressant, c'est un projet de tous ceux qui font la ville. Bien sur, la municipalité a un rôle, mais vous aussi, les autres acteurs de la ville et, bien sûr, les citoyens.

Des transformations sont en cours dans notre territoire, c'est pourquoi nous avons pensé qu'il était nécessaire de lancer cette démarche nouvelle, qui change nos habitudes. Il y a des changements, c'est normal. Ce qu'il faut faire, c'est en tirer le meilleur parti.

Selon nous la bonne réponse est de sortir des sentiers battus. Pour réussir, il faut s'organiser, se donner des priorités et faire tomber les cloisonnements. C'est ce que nous allons faire, ensemble. Et je tiens à vous remercier à nouveau de votre participation. J'espère qu'on aura le plaisir de vous retrouver dans les semaines qui viennent. Vous faites quelque chose d'utile pour la ville, nous faisons un pas dans la bonne direction.

Nous allons commencer quelque chose, ce soir, et nous allons continuer notre marche avec détermination, avec obstination. Les petits pas, le rassemblement des forces de la ville, la volonté, c'est sans doute ça la bonne formule. Nous allons partir de nos propres moyens, à leur échelle. Ils sont modestes, peut-être. C'est une raison de plus pour les rassembler. Et puis, ils peuvent produire des effets. Si nous sommes forts et ensemble, nous pourrions plus facilement obtenir un soutien des partenaires qui ont plus de moyens. Prenez, par exemple, le cas de l'A 77. C'est parce que tous les acteurs s'y sont rassemblés que l'Etat a rouvert le dossier. Eh bien c'est la marche à suivre.

J'ai lu le journal, comme vous, et je vois que l'on discute de retirer le Grand Prix de France à notre département. D'abord, première chose, attention à ces effets d'annonce, qu'on a déjà entendus bien souvent dans le passé. Et puis, ensuite, nous n'allons pas rester les bras ballants. Pour le reste, cette histoire explique sans qu'il soit besoin de faire de long discours, pourquoi il faut que nous construisions un projet de ville. Trouvons une voie nouvelle, qui renforce notre ville.

Les objectifs de la démarche du projet :

Pour agir au service du dynamisme de notre ville, il y a bien des façons de faire. Nous avons choisi quatre sujets que nous considérons comme les leviers du dynamisme de notre ville :

- Le vivre ensemble ;
- Le cadre de vie ;
- L'économie et l'emploi ;
- L'identité et le rayonnement de la ville.

Toutes les questions importantes pour une ville ne sont pas abordées dans Nevers 2020. Elles sont traitées par ailleurs et elles devront continuer de l'être.

Pour chacune de ces thématiques est définie par un but et un angle d'attaque. Ainsi, pour le vivre ensemble, le but est de renforcer la cohésion sociale dans notre cité. L'angle d'attaque, c'est le rassemblement autour d'événements et de valeurs positives, que nous organisons ou qui s'organisent au travers des associations.

L'identité et le rayonnement de la ville, sont des sujets dont on s'aperçoit qu'ils sont sources de préoccupations. Le but est de renforcer l'identité de Nevers et de mieux la promouvoir. Il y a encore choses à faire. L'angle d'attaque propose de rechercher des identifiants partagés, des valeurs communes à mettre en avant.

En ce qui concerne l'économie et l'emploi, je suis heureux de voir la présence des forces vives dans ce domaine. Nous aurons besoin de leur savoir faire. Le but est bien sûr d'agir pour le

développement local. Il ne s'agit pas seulement de constater les difficultés, même si la Ville de Nevers n'est pas seul en charge de ces questions. L'agglomération intervient fortement, notamment sur les zones activité économiques. L'angle consiste à essayer d'anticiper les mutations économiques à venir et à rassembler pour être efficace.

Avec le sujet du cadre de vie, le but est de renforcer l'attractivité de la ville et de poursuivre les efforts pour l'amélioration de la qualité de vie. Il y a des quartiers qui vont, d'autres qui vont moins bien. L'incident d'aujourd'hui montre que les îlots de pauvreté ne se situent pas que dans les quartiers du logement social, mais aussi dans les cœurs de ville. La définition des valeurs urbaines sera l'angle d'attaque.

Pour chacun de ces domaines, Nevers 2020 va déboucher sur des orientations. Ce seront de vrais choix. Ce que nous retiendrons nous servira de guide pendant plusieurs années.

La philosophie du projet, c'est d'abord l'ouverture :

Nous n'avons pas sélectionné les participants de la démarche. Nous avons décidé d'ouvrir grandes les portes du débat, qu'il s'agisse de la société civile organisée ou des habitants que nous associerons dès samedi matin.

La démarche est ouverte à tous ceux qui veulent s'associer aux travaux. Nous ouvrons au maximum de votre volonté. Nous souhaitons que le projet de ville soit construit par toutes les composantes de la ville et notamment politiques. Ceci se traduit par l'ouverture à l'ensemble des membres du conseil municipal, mais aussi de la population et de la société civile organisée.

Le calendrier :

Nevers 2020, c'est un projet qui va nous guider sur plusieurs années. Il y a deux grandes phases, qu'il est important d'avoir à l'esprit pour bien comprendre. Les orientations et l'action. Il faut construire dès maintenant. Nous veillerons à préserver le temps à venir du débat démocratique pour le choix des représentants. Après, il faudra s'engager, agir avec détermination et résolution.

Le temps des orientations, c'est maintenant. Quelles sont les orientations générales que l'on veut se donner ? Nous avons jusqu'en juin pour travailler à cela. Des nombreuses réunions vont le permettre.

Ensuite l'action. Pour réussir, il faudra rassembler tous les acteurs qui peuvent apporter leurs moyens ou leur expertise. Des plans d'actions seront définis avec ces partenaires. Ils comprendront les actions, petites et grandes, qui vont donner corps aux orientations définies. Chaque sujet fera l'objet d'un plan d'action. La bonne méthode est de prévoir des plans sur trois ans, avec un premier pour la période 2008-2011. Cela permet de les évaluer et de nous adapter aux évolutions de la ville. Par ailleurs, nous envisageons de premières mesures dès septembre 2007 qui viendront étayer notre volonté d'action.

La méthode :

Le choix du projet de ville, c'est le choix de la concertation et le choix de l'action partenariale. Dans les semaines qui viennent, les élus redeviendront des citoyens ordinaires pour s'associer à vos cotés.

La concertation doit être le levier de la mobilisation, pour une plus grande adhésion à l'action, qui elle-même devra être partenariale. C'est lorsque que l'on associe un maximum de partenaires à un projet que l'on a des chances de le faire aboutir. Il faut décroisonner l'action et rassembler les forces différentes.

La concertation crée une énergie et un élan, par elle-même, car tous ont un rôle à jouer. Elle permet de rassembler tous ceux qui peuvent effectivement faire quelque chose, en faisant tomber les cloisonnements. Elle permet de faire que nos différences nous enrichissent.

Cette concertation, nous allons l'adapter à tous les publics, y compris aux habitants à qui nous allons donner la parole. Puis viendra le temps de la décision : les élus adopteront le projet de Ville, guidés par l'esprit de la concertation. La deuxième phase, nécessitera des rencontres partenariales par thématique pour la définition des plans d'actions. Un comité de suivi du projet de ville sera l'outil permettant d'évaluer les actions mises en œuvre.

Merci de votre attention. Je souhaite que vous apportiez votre pierre à l'édifice. Le projet de ville appartient à tout le monde et sera ce que nous en ferons ensemble.

3. PRESENTATION DE LA DEMARCHE

Marie-Catherine El Fallah de Res publica intervient pour présenter les principes de la démarche

Ce soir marque le premier temps de débat de Nevers 2020. Il y en aura 15. En ce qui concerne la société civile organisée, il est le premier des 4 rendez-vous prévus.

Après vous avoir présenter les principes de la démarche, je vous proposerai un portrait du territoire. L'exercice que nous avons réalisé est le suivant : quand on examine l'ensemble des documents produits sur Nevers, qu'est ce qui fait relief ? Nous vous présenterons ce que nous on avons compris.

Nous terminerons cette plénière en vous faisant remplir des « petits papiers ». Après la pause, nous irons travailler en ateliers.

3.1. LES PRINCIPES DE LA DEMARCHE

Pourquoi la Ville de Nevers, comme d'autres collectivités en France, décide-t-elle de concerter ?

- Le processus de concertation permet de construire des décisions plus pertinentes ;
- La concertation est une opportunité de « rendre la ville à ceux qui y vivent » ;
- Enfin, la concertation est un moyen de prendre des décisions plus sûres : la vie publique s'est complexifiée et il faut tenir compte des points de vue des différentes parties prenantes.

On compte dans une démarche de concertation un certain nombre de principes :

- La double non spécialisation : pas de débat spécialisé entre spécialistes ; on ne se situe pas dans des réunions techniques d'experts, vous devez vous autoriser à vous exprimer sur un sujet même vous n'en êtes pas spécialiste ;
- La double finalité : il s'agit d'apporter de l'information, mais aussi de mobiliser pour l'action ;
- L'asymétrie décisionnelle : toutes les parties prenantes participent au débat, mais une seule est décisionnelle ; lorsque la décision engage la dépense publique, les élus sont les seul habilités à prendre cette décisions.

Pour les élus, maîtres d'ouvrage de la démarche, la concertation implique un engagement. En effet, donner la parole, c'est donner sa parole :

- Que le débat est utile : on ne soumet au débat que des choses pour lesquelles la décision va profiter de la concertation, on ne concerte pas sur un projet déjà ficelé ;
- Que les participants auront des conditions de débat qui permettront l'expression juste et multiple des points de vue : cela implique qu'une démarche de concertation nécessite du temps, qu'il faut apporter de l'information aux participants, que l'on invite au plus large ;

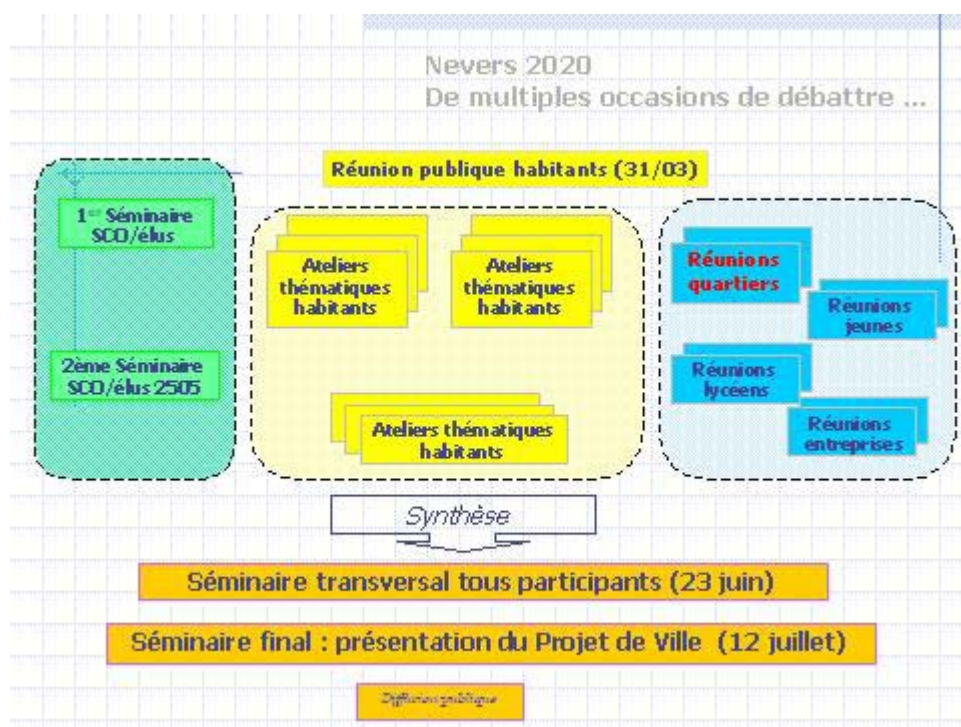
- Que la parole des participants sera écoutée : les élus seront invités à être présents dans les différentes réunions et ateliers ;
- Que le débat sera transparent et sincère : il faut faire la publicité des débats, chaque débat fera l'objet d'un compte-rendu mis en ligne sur le site Internet de la Ville ;
- Que les décideurs viendront, au terme du processus décisionnel, expliquer la décision, que celle-ci soit conforme ou non à ce que les participants auront proposé.

La concertation implique la participation de toutes les parties prenantes au projet soumis au débat. Res publica distingue généralement trois catégories de parties prenantes :

- Les élus.
- La société civile organisée, c'est-à-dire tous ceux qui exercent une responsabilité collective sur le territoire : techniciens des institutions publiques, associations, entreprises, chambres consulaires,...
- Les habitants, qui seront invités globalement ; par ailleurs, on constate généralement que certains publics, par exemple les jeunes, sont absents dans les débats avec les habitants ; on ira chercher spécifiquement ces publics : les jeunes, les lycéens, les habitants des quartiers populaires.

Pour participer, ces parties prenantes doivent être mobilisées :

- Il est nécessaire de s'assurer que les personnes directement intéressées par la démarche ont été correctement informées de la démarche et invitées à participer ;
- Il est utile de faire en sorte que les personnes « potentiellement intéressées » sachent que la démarche a lieu et puissent éventuellement s'y intégrer ; c'est le rôle de la presse, du site Internet, mais aussi bu bouche à oreille ;
- Il est indispensable de s'assurer que les personnes qui sont informées de la démarche en connaissent toutes les facettes : ce sera l'objet des comptes-rendus, afin qu'un participant à une thématique sache ce qu'il se passe dans les autres ateliers.



Ce schéma présente la démarche et les réunions qui seront organisées.

Pour les habitants, trois séries d'ateliers thématiques sont programmées. En complément, une série de deux réunions a été prévue dans deux quartiers, ainsi que deux réunions « jeunes », deux réunions « lycéens » et deux réunions avec les chefs d'entreprise.

En ce qui concerne la société civile organisée et les élus, le débat sera progressif :

- Le premier débat de ce soir vise à explorer la question, à échanger et partager les points de vue sur la situation actuelle, à cerner la problématique et à identifier les grands enjeux ;
- L'objectif du deuxième débat du 25 mai 2007 sera d'identifier les voies de résolution des questions, les pistes innovantes, les idées.

Il sera proposé aux participants de poursuivre la discussion en adressant des contributions écrites. Un espace dédié sur le site y sera consacré. Ces contributions seront intégrées à la réunion suivante.

Le séminaire transversal du 23 juin visera à faire la synthèse des points de vue qui se seront exprimés dans les différentes réunions. On constatera les points faisant l'objet d'une position commune, mais aussi les dissensus.

Le séminaire du 12 juillet 2007 marquera le temps de la présentation du projet de ville.

Comme l'a indiqué Monsieur le Maire, les thématiques du débat sont :

- L'emploi et le développement économique ;
- Le vivre ensemble ;
- Le cadre de vie ;
- L'identité, le rayonnement.

Dans les ateliers de ce soir, nous présenterons une série de questions afin de guider le débat.

3.2. QUESTIONS DE LA SALLE

Christian Chantel, dans le domaine du développement économique

Nevers se situe au croisement de 4 régions : Auvergne, Rhône-Alpes, Centre et Bourgogne. C'est une forte caractéristique du territoire. Est-ce que cette spécificité sera abordée ?

Marie-Catherine El Fallah, Res publica

Le sujet central du débat est la ville de Nevers. Mais parler de Nevers sans aborder ce qui fait vivre la ville, des échanges qui la concernent, cela n'aurait pas de sens. On ne peut ignorer les flux qui affectent le territoire.

Monsieur le Maire

Il est évident que Nevers est un centre de gravité. Vous évoquez les régions, je parlerais plutôt d'un croisement des départements de la Nièvre, de l'Allier et du Cher. Nous sommes dans une situation particulière : nous ne nous situons pas au centre de notre département, lequel n'est pas au centre de sa région d'appartenance.

Nous avons des atouts dans cette perspective et il faut travailler à les développer. Prenons l'exemple de l'hôpital. Dans quelques mois, il sera équipé d'un pedscan pour le service de cancérologie. Ce sera un élément indéniable de rayonnement, source de convergence à l'échelle de 3 ou 4 départements. Il y a d'autres domaines pour lesquels le potentiel de centre de gravité peut être développé, comme par exemple l'enseignement supérieur.

3.3. LE PORTRAIT DU TERRITOIRE

Res publica s'est livré avec les services de la Ville à un travail de diagnostic de Nevers. Il s'agissait de faire une synthèse de documents transmis par les services de la Ville : , diagnostics, projets divers et variés, revues, statistiques.

L'objectif n'est pas de faire un diagnostic exhaustif, mais d'avoir un portrait du territoire. Res publica a produit un point de vue orienté, le plus juste possible. Il n'y aura pas de scoop, l'enjeu principal étant de rassembler des informations dans un document unique. Ce document sera disponible sur le site Internet de la Ville. S'il vous semble que des éléments peuvent l'améliorer, vous pourrez le signaler.

Nous avons choisi 4 entrées pour ce portrait :

- Situation géographique ;
- Population, ressources humaines, tendances démographiques ;
- Économie : tendances, singularités ;
- Les atouts actuels de Nevers.

3.3.1. Le territoire et sa situation géographique

L'aire urbaine de Nevers est un **territoire tourné vers la région Centre et la région parisienne**. Une première explication de cette situation est à trouver au niveau de voies de circulation : il est par exemple plus facile d'aller vers le nord que vers le sud.

L'évolution de 1968 à 1999 de l'aire urbaine souligne une **progression de la zone d'influence** ; comme c'est le cas des autres agglomérations de Bourgogne. Cette zone d'influence dépasse les frontières départementales. qui

Nevers est dans une **situation géographique particulière**, en périphérie du département et de la région, avec un rôle de charnière entre les deux régions à considérer.

3.3.2. Le territoire et les ressources humaines :

En matière de démographie, la Bourgogne et la Nièvre n'échappent pas aux tendances à l'œuvre dans le Grand Est : **baisse démographique et vieillissement de la population**. Les projections INSEE montrent que dans un tel contexte, l'aire urbaine de Nevers ne s'en tire pas si mal que ça. Citons un chiffre important : dans la Nièvre, en 2030, les plus de 60 ans formeront 43,8% de la population contre 28,5% aujourd'hui.

Si on examine les tendances en ce qui concerne la population active. En Bourgogne, on observe une dynamique de **baisse de la population active**, caractérisée par la croisement d'une sortie importante du marché du travail des effectifs du Baby Boom et d'une entrée moindre de jeunes actifs. C'est une situation à prendre en compte

En ce qui concerne les questions de revenus, on note un **revenu moyen plus important** que dans la région ou le département. C'est le cas de toutes les agglomérations bourguignonnes, également caractérisées par des **disparités de revenus plus marquées**, type de difficultés que l'on trouve moins dans des territoires moins urbains, avec des **revenus modestes et très modestes en augmentation**. Si l'on examine les minima sociaux, il faut noter que la Nièvre est l'un des départements où le nombre des bénéficiaires du RMI augmente de façon importante. Le temps partiel est un autre élément d'explication. On observe également que des **disparités de rémunération entre les hommes et les femmes** persistent, notamment au niveau des postes d'encadrement. Au-delà de la dimension de discrimination, il faut aussi considérer que les femmes se situent dans des activités moins rémunératrices.

Si l'on s'intéresse aux questions d'emploi, on observe à l'échelle de la zone d'emploi de Nevers une **amorce de baisse du chômage depuis janvier 2005**. Cela s'inscrit dans une tendance nationale. Nevers représente un quart des demandeurs d'emploi de la Nièvre. En élargissant la période d'analyse, on observe depuis 1996 une succession de baisses et de hausses du nombre de demandeurs d'emploi. Dans la zone d'emploi de Nevers, **les femmes représentent 47% des demandeurs d'emploi**, contre 50,1% en Bourgogne. On note aussi un chiffre inférieur à la moyenne régional en ce qui concerne la part des **jeunes** dans les demandeurs d'emploi. Enfin, 30% des demandeurs d'emploi sont des **chômeurs de longue durée**, ce qui est important.

Comment fonctionne le marché du travail à Nevers ? L'Unedic et CREDOC réalisent des études annuelles sur les projets de recrutement par les entreprises à partir de l'interrogation de panels de chefs d'entreprise. Sur la zone d'emploi de Nevers, parmi les 2267 établissements relevant de l'UNEDIC, 2175 projets de recrutement ont été annoncés en 2006. Alors que l'on note une forte baisse à l'échelle de la Bourgogne, les **projets de recrutement se maintiennent à Nevers**, avec une légère augmentation par rapport à 2005. Plus de 60% de ces projets se trouvent dans les services, les métiers administratifs et le secteur social. 8% concernent les ouvriers du secteur l'industrie. A noter une coloration culturelle des projets de recrutement dans la zone d'emploi de Nevers (professionnels du spectacle, photographes, stylistes, décorateurs), qui représentent 39% des projets régionaux en la matière. Interrogés sur les **difficultés de recrutement**, au niveau national, les chefs d'entreprise déclarent que 40% projets de recrutement poseront des difficultés, notamment pour trouver les qualifications adéquates. Sur

le bassin de l'emploi de Nevers, le chiffre atteint 30%. Cependant, cette donnée est difficile à interpréter.

La baisse de la population active pose la question du **renouvellement des actifs**. D'après les projections à 10 ans, c'est 100 000 personnes qu'il faudra remplacer au niveau régional du fait des départs à la retraite, principalement dans le tertiaire public.

Aujourd'hui, les **jeunes** forment une part relativement modeste des actifs en Bourgogne. 20% des jeunes passent par l'**intérim** pour accéder à l'emploi. 3 ans après leur entrée, plus de 5% sont encore en intérim et plus de 60% occupent un emploi durable. A Nevers, la mission locale constate une augmentation régulière de l'accueil de nouveaux arrivants, soulignant le **besoin d'accompagnement**.

L'analyse des effectifs salariés montre entre 1995 et 2005 un **renversement de la répartition hommes/femmes**. En 1995, les femmes représentaient moins de 49% des salariés, contre 52,7% en 2005. Ceci s'explique par l'augmentation du taux d'activité des femmes, mais aussi par une vraie transformation de l'éventail des métiers, avec une croissance des emplois particulièrement ouverts aux femmes ou peu accessibles aux hommes (enseignement, services à la personne notamment).

En matière de formation, Nevers compte parmi sa population **12 000 élèves et étudiants**, dont 1783 étudiants post-bac. On y trouve notamment l'Institut supérieur de l'automobile et des transports, des classes préparatoires, la Faculté de droit, l'Institut de formation en soins infirmiers, mais aussi divers BTS, en arts appliqués, en communication, en secrétariat, en hôtellerie, en tourisme, ... C'est un **panel relativement varié** compte tenu de la taille du bassin de formation. Dans cette perspective, les services aux étudiants sont importants. Les possibilités de logement, comme les résidences universitaires, sont un élément d'attractivité pour les étudiants.

La **qualification en Bourgogne est plus faible qu'au niveau national**, avec un besoin de personnes qualifiées sur le marché de travail de l'ordre de 70%, alors que le taux actuel des qualifiés est de 64%. Ces chiffres soulignent la nécessité de poursuivre les efforts de qualification.

3.3.3. Le territoire et les activités économiques

En ce qui concerne la **répartition des emplois salariés par secteurs** à Nevers, 52% des effectifs occupent un emploi dans les services, 28% dans l'industrie, 6% dans la construction et 14% dans le commerce. L'évolution entre 2000 et 2005 montre une **baisse globale des effectifs salariés**. Fait surprenant, c'est le **commerce** qui connaît la plus forte baisse, suivi par l'industrie.

Dans ses analyses économiques, l'INSEE regroupe les activités en 3 sphères :

- la sphère publique, qui regroupe les collectivités, les administrations, les hôpitaux, les établissements d'enseignement ;
- la sphère résidentielle, qui comprend les services à la population présente sur le territoire dès lors qu'ils ne sont pas fournis par les établissements de la sphère publique ; cette catégorie inclut cependant La Poste et la SNCF ;

- la sphère productive, composée les entreprises dont l'activité est orientée vers des marchés extérieurs au territoire.

A partir du poids des différentes sphères dans l'économie régionale, l'INSEE définit la coloration de ses différents territoires. A Nevers, comme dans les autres agglomérations bourguignonnes, on note une **moins forte présence de la sphère productive; et des sphères publiques et résidentielles plus importantes**. Ceci témoigne d'une économie locale tournée vers le développement endogène.

En matière d'activités, l'industrie à Nevers est encore particulièrement axée sur l'**automobile et l'équipement**. En 2003, la Direction du travail en 2003 a étudié les différents territoires de la région au regard du risque industriel, prenant notamment en compte la dispersion des emplois entre les secteurs et les établissements. Nevers a été considéré comme une **zone avec un risque industriel mais dont l'emploi est réactif**. Par ailleurs, la zone d'emploi de Nevers se caractérise par un **taux de qualification ouvrière plus important que les moyennes nationale et régionale**.

En ce qui concerne l'activité commerciale, on observe que la zone de chalandise de Nevers a une **influence qui dépasse les limites départementales pour le commerce non alimentaire**. On note sur le territoire une **évasion relativement faible de la consommation**. Les **grandes surfaces** captent 80% du chiffre d'affaires.

En matière de **tourisme**, le territoire montre un **potentiel de développement** au regard de l'évolution de la demande touristique vers des séjours de courte durée, une recherche d'un cadre agréable mêlant nature, patrimoine et culture.

3.3.4. Les leviers et forces de la Ville

Si l'on considère les **infrastructures de communication**, on note bien sûr le projet prolongation de l'A77. Des liaisons transversales sont par ailleurs envisagées. En matière de TIC, l'ensemble du territoire sera bientôt équipé en fibres optiques. Au niveau de l'agglomération, le PDU prévoit la poursuite du développement des transports publics, avec notamment des projets de desserte des quartiers périphériques.

Le **cadre de vie** est un élément d'attractivité important pour un territoire. Nevers dispose indéniablement d'**atouts valorisables** : le fleuve, des espaces verts en centre ville, un espace naturel environnant de qualité, un patrimoine important, plus largement des services variés.

Les conditions de vie sont aussi à prendre en compte pour l'attractivité. Le **logement** est un élément clé, dans une perspective de possibilités de parcours résidentiels. Dans l'ensemble, Nevers présente une **gamme d'offre de logements variée**, avec des logements sociaux diversifiés, des opérations de logements privés intermédiaires en cours. Cependant, on note que le **parc privé dans le centre ville** n'est pas tout à fait au niveau.

En matière de **santé**, les équipements de Nevers sont à la fois facteur de bien être local et d'attractivité. Du fait de ces équipements, Nevers semble échapper au problème de démographie médicale dans un contexte départemental difficile

Au travers de la lecture des documents, nous avons remarqué **une vie culturelle importante pour une ville moyenne**, avec des équipements, des acteurs culturels fortement présents et

des évènements. Cet aspect, doublé d'un **cachet de ville d'art et d'histoire**, révèle un potentiel touristique.

La dotation du territoire en **équipements sportifs** se caractérise par une **densité relativement importante**, supérieure aux autres pôles urbains régionaux.

En outre, l'**offre en matière de petite enfance et enfance** semble satisfaire la demande locale.

Pour finir ce portrait de territoire, nous nous sommes intéressés aux éléments qui font l'**identité de Nevers**. La visite de l'encyclopédie en ligne Wikipédia révèle un inventaire hétéroclite : des personnages comme Louis de Gonzague et Henriette de Clèves, ou Pierre Gaspard, une Botte, un circuit, le « bleu de Nevers », le Charolais, la Loire,...

Enfin, soulignons que Nevers se caractérise par **une organisation qui s'articule entre plusieurs niveaux** : la Ville s'inscrit dans une communauté d'agglomération, qui elle-même fait partie d'un pays, lequel se situe dans un département, dans une région... Ces différents niveaux d'organisation sont tous des acteurs du développement local qui ont leurs stratégies et programmes qui s'articulent entre eux : l'ANRU, le contrat urbain de cohésion sociale, le projet d'agglomération, le contrat de projet Etat Région, etc. Cet ensemble de programmes vise à développer les différents espaces. De nombreux acteurs du développement se mobilisent sur le Projet.

3.4. LES « PETITS PAPIERS »

Les participants se voient distribuer un « petit papier » qu'ils sont invités à remplir de manière anonyme. Ce « petit papier » comprend 3 questions :

- *Qu'attendez-vous de la concertation ?*
- *Quelle est votre définition de Nevers ?*
- *Quels sont les projets que vous rêviez de voir développer à Nevers ?*

L'adresse du site Internet de la Ville : www.nevers.fr est rappelé pour que les participants puissent y contribuer.

3.5. ATELIER N°1 : VIVRE ENSEMBLE

3.5.1. Atelier animé par Stéphane TRAVERS, Res Publica

Stéphane TRAVERS, Res Publica

Je travaille pour *Res Publica* et je serai votre animateur pour cet atelier. Je vous propose un rappel détaillé de l'organisation convenue (vous pourrez retrouver toutes ces informations sur le site Internet de la Ville de Nevers).

Aujourd'hui, vendredi 29 mars 2007, le premier débat a pour objet d'explorer la question du « Vivre ensemble », échanger des points de vue et cerner la problématique. Il est important de préciser que ce n'est pas aujourd'hui que les premières propositions émergeront. C'est la prochaine fois que nous étudierons différentes propositions en fonction des informations relevées. Lors de ce premier débat, nous allons travailler sur votre perception du « Vivre ensemble », la thématique choisie, et en identifier les grands enjeux. A l'évocation de « Vivre ensemble », qu'est-ce qui vous apparaît prioritaire, quels points clés identifiez-vous ?

Le deuxième débat aura lieu le 25 mai 2007. Son objectif sera d'identifier les voies de résolution des questions : les pistes innovantes et les idées.

Un troisième débat se déroulera le 23 juin 2007, toujours au Centre Expo. Il visera à partager les points de vue, à faire émerger les idées et les propositions communes. Comme l'a dit Monsieur le Maire, un projet de territoire représente la volonté de chacun de faire quelque chose pour la ville et ne pas attendre que l'action vienne uniquement du territoire. Quelles nouveautés la société civile organisée peut-elle apporter aux projets de la ville de Nevers soumis aux élus afin qu'ils fassent leur choix ?

Nous nous attacherons également à repérer les dissensions, parce qu'un projet se construit. Vous avez tous des attentes, des objectifs qui ne s'accordent pas forcément et nous souhaitons prendre en compte ces divergences pour faire émerger le projet.

Le quatrième débat se déroulera le 12 juillet 2007 et présentera le Projet de Ville.

Une large communication a déjà été mise en place par la Ville de Nevers ; vous aurez donc différents moyens d'avoir accès à ces informations.

Quelques questions ont déjà été définies et présentées aux élus pour orienter le débat sur « Vivre ensemble » car je ne pense pas que cette expression ait le même sens et les mêmes implications pour tous. Qu'est-ce que « Vivre ensemble » ? Quelles sont vos attentes sur le sujet ? Avant de faire ensemble le tour des questions, deux pistes peuvent être identifiées : le « Vivre ensemble » qui relève du choix et qui englobe les personnes auxquelles nous sommes confrontés par choix (l'entourage des personnes dans la vie quotidienne), et le « Vivre ensemble » qui est davantage subi (dans les transports en commun, le milieu professionnel, etc.).

Ce soir, c'est à vous de vous exprimer et je compte sur vous pour nous apporter des informations. Les questions qui vous sont proposées pour orienter la discussion sont les suivantes :

- Quelles sont les conditions du « Vivre ensemble » ? Qu'est-ce qui facilite le « Vivre ensemble » et qu'est-ce qui lui fait obstacle ?
- Avec qui vit-on, avec qui partage-t-on la ville ?
- Qu'est-ce qui permet l'échange entre les populations ? Dans quels lieux, à quels moments, à quelles occasions ? Il sera peut-être intéressant d'évoquer le passé afin d'étudier l'évolution au fil du temps ; le « Vivre ensemble » d'aujourd'hui à Nevers implique-t-il la même chose qu'il y a 5 ans, 10 ans ou même plus ? Qu'est-ce qui existait avant ? Certaines occasions de se retrouver ont-elles disparu ?

- Quels sont les impacts de l'évolution démographique sur le « Vivre ensemble » ? Quand on se réfère à l'étude statistique de l'état des lieux, on constate, comme dans beaucoup de villes françaises, un vieillissement de la population et une tendance des jeunes à quitter le territoire pour différentes raisons.
- Les disparités croissantes du niveau de vie ont-elles un impact sur le « Vivre ensemble » ?
- Comment les différents espaces de la ville (l'habitat, les commerces, le centre et la périphérie) s'organisent-ils ensemble ? Il serait intéressant d'avoir l'avis des commerçants sur ce sujet.
- Comment accueille-t-on l'autre ? Des actions sont-elles mises en place pour les nouveaux arrivants à Nevers ? Existe-t-il des associations qui s'occupent d'accueillir les nouveaux habitants ? Qu'est-ce qui peut être réalisé ?
- Comment participe-t-on à la vie locale à Nevers ? Comment peut-on agir individuellement sur le « Vivre ensemble » ? Comment s'assurer que tout le monde puisse participer au « Vivre ensemble » ? Cette dernière question sera sans doute laissée de côté pour un débat ultérieur car elle implique un début de projet.

Pour commencer, j'aimerais savoir, à main levée, combien de personnes résident sur le territoire neversois pour une raison personnelle ou professionnelle depuis dix ans et plus.

Cela représente une importante majorité d'entre vous.

Combien de personnes vivent à Nevers depuis cinq à dix ans ? D'accord.

Enfin y a-t-il des gens que nous pourrions qualifier de « nouveaux venus », qui habitent Nevers depuis un an ou moins ?... Il y a trois personnes. Il est intéressant de remarquer qu'il s'agit de personnes jeunes. Bonjour !

Un participant

Bonjour ! Je suis Chilien, j'habite la région depuis moins d'un an.

Une participante

Moi, je suis originaire d'Auxerre et je suis arrivée à Nevers au mois d'octobre.

Une participante

Bonsoir, je suis arrivée à Nevers il y a trois mois pour un emploi au théâtre du Risorius.

Stéphane TRAVERS

C'est effectivement la preuve que des jeunes gens viennent à Nevers pour travailler. D'une manière générale, que pensez-vous de l'accueil qui vous a été réservé lors de votre arrivée ?

Un participant

Je suis satisfait du fonctionnement de la ville de Nevers qui est une commune très active.

Une participante

J'ai été surprise par un développement de la culture à Nevers que je n'imaginai pas.

Un participant

Je viens d'une plus grande ville et je trouve qu'il y a à Nevers un manque de dynamisme et d'activités associatives.

Stéphane TRAVERS

Que souhaiteriez-vous ?

Une participante

J'aimerais davantage de diversité des activités culturelles mais aussi sportives, ce qui requiert une plus grande implication des associations.

Stéphane TRAVERS

Le Projet de Ville de Nevers est justement là pour que vous puissiez exprimer ce que vous attendez de la ville.

Qu'est-ce qui facilite ou entrave le « Vivre ensemble » ?

3.5.2. Le rôle des associations

Catherine NORMAND, représentante de l'association de danse latino-américaine Tanguito Milonguero

Je ne pense pas que la ville de Nevers souffre d'un manque d'associations, mais plutôt qu'il y a une insuffisance d'information sur les associations.

Guy MAZOIRE, président du Cercle Nevers Escrime

Je trouve au contraire la ville de Nevers très dynamique du point de vue associatif et notamment sportif. Nous n'avons pas à rougir de nos installations, surtout lors des déplacements avec les équipes de jeunes sur l'ensemble du territoire national, y compris dans les grandes villes. Je vous garantis que la ville de Nevers est très bien dotée en matière d'équipements sportifs, même s'il est toujours possible de les améliorer. Il existe peut-être un manque d'informations, mais tous les ans en septembre, un numéro spécial de *Nevers ça me botte !*, dédié aux sports et aux associations, propose un large choix. En me déplaçant en dehors de la ville, je me suis aperçu que nous étions plutôt bien lotis à Nevers. En escrime, par exemple, nous avons la chance de disposer d'un équipement de très haut niveau ; nous sommes peut-être favorisés par rapport à d'autres sports.

Annie TRONCY, présidente du MRAP à Nevers

Je crois que ce qui entrave les relations entre habitants, c'est la ghettoïsation des quartiers. J'aimerais davantage de mixité sociale à Nevers.

Stéphane TRAVERS

Nous serons amenés à évoquer la mixité sociale. Il me semble intéressant d'approfondir tout d'abord la question des associations. Combien de personnes ici représentent le monde associatif ?

Quel rôle attribuez-vous à l'association dans le « Vivre ensemble » sur le territoire de Nevers, mais aussi de manière plus générale ? Vous pouvez également présenter les actions de votre association en faveur du « Vivre ensemble ».

Nathalie MOREAU, représentante de l'Epicerie solidaire

Pour moi, « Vivre ensemble », ce n'est pas vivre la même chose au même moment, c'est plutôt trouver les moyens de vivre chacun sa singularité dans le respect de l'autre et partager des espaces communs. Ce « Vivre ensemble », c'est d'abord le respect, mais également permettre l'écoute, qui est essentielle au sein des associations. C'est grâce au partage et aux accords que nous aurons construits ensemble que nous pourrons édifier l'avenir.

Stéphane TRAVERS

Votre association a-t-elle une action sur le « Vivre ensemble » ?

Nathalie MOREAU, représentante de l'Epicerie solidaire

Oui, je pense que l'Epicerie solidaire intervient sur le « Vivre ensemble » par sa manière d'aller vers l'autre. Elle permet une meilleure orientation et davantage de coordination parce que la solidarité est une valeur active de la Ville de Nevers, portée par un nombre de personnes important, par des institutions et des valeurs politiques. Néanmoins, cette relation reste encore à travailler et à partager.

Jacqueline RICHARD, représentante du Centre Social Vertpré

Le Centre Social Vertpré est implanté dans le centre-ville où la mixité sociale est très représentée. Comment vivre ensemble alors que nous sommes différents non seulement du point de vue économique, mais aussi en ce qui concerne l'âge ou les origines ? Comme l'a dit Nathalie MOREAU, le « Vivre ensemble » est fondé sur le respect mais également sur la tolérance : on peut vivre ensemble à condition de connaître et de reconnaître l'autre. C'est la connaissance qui induit la reconnaissance, d'où l'importance primordiale des espaces de rencontres et d'échanges.

Daniel MALLERET, président des Engincroyables

Je suis l'inventeur de la patinette, de l'Océane, du pédalo géant. Notre association permet de partager nos idées et notre savoir-faire avec des gens de tous les horizons. Le maître-mot d'une association doit être d'aller de l'avant ; une association reflète le travail de toute une équipe en constante évolution.

Delphine BOUTAUD, représentante du Théâtre du Risorius

Je considère les associations comme le point de départ du « Vivre ensemble ». Elles permettent la rencontre entre les individus, qu'il s'agisse des professionnels ou des populations locales ; elles amènent les gens à vivre ensemble et à développer des actions communes.

Jacqueline RICHARD, représentante du Centre Social Vertpré

J'apporterai une réserve, car vivre ensemble, c'est aussi vivre au quotidien, avec ses voisins, avec des gens dont on ne partage pas obligatoirement les idées. C'est faire preuve de tolérance, accepter les gens avec leurs qualités mais aussi avec leurs défauts. Les associations ne sont donc pas seules à jouer un rôle dans le « Vivre ensemble ».

Delphine BOUTAUD, représentante du Théâtre du Risorius

En effet, il existe différentes manières de vivre ensemble : dans la vie quotidienne, saluer son voisin, prendre le bus avec d'autres citoyens, c'est vivre ensemble. Cependant, les associations permettent de développer d'autres rapports puisqu'elles représentent un lieu de rencontres supplémentaires. Elles se posent donc comme une manière différente de vivre ensemble, au-delà de la vie quotidienne.

3.5.3. Une étape vers la citoyenneté

Stéphane TRAVERS

Ne pouvons-nous pas considérer l'association comme une étape vers le « Vivre ensemble », puisqu'elle permet de cultiver et de diffuser les valeurs de la citoyenneté ?

Yolande FREMONT, représentante de l'association DA CAMERA du Conservatoire

Je crois que beaucoup de gens sont seuls, mais ne souhaitent pas faire partie d'une association. Nous nous sommes mobilisés pour offrir une activité aux personnes isolées. « Vivre ensemble », cela peut être aussi vivre la même chose, mais pas toujours au même moment. Or, les associations ont des horaires d'ouverture précis.

Représentante de l'association LA HALTE non identifiée

Les valeurs de respect et de tolérance sont particulièrement portées par notre association. En effet, les bénévoles de LA HALTE accueillent les familles de détenus et s'engagent dans l'acceptation de l'autre sans porter de jugement.

3.5.4. Les difficultés rencontrées

Denis DEFAUT, président de l'Association des Cinéphages de Nevers (A.C.N.E.)

Je constate que chaque association, qu'elle ait une action sportive ou culturelle, a un public particulier. Le public des différentes associations se mêle rarement.

Annie TRONCY, présidente du M.R.A.P.

Depuis de nombreuses années, la création d'associations connaît un formidable essor. Cependant, le risque est que les différentes associations entrent en concurrence. C'est pourquoi je trouve intéressante l'organisation d'événements comme la rencontre des associations ou l'élaboration de projets communs entre plusieurs associations, car l'union fait la force.

Nathalie MOREAU, représentante de l'Épicerie solidaire

S'interroger sur le « Vivre ensemble », c'est également s'interroger sur la place de chacun dans notre ville. Jacqueline RICHARD évoquait la reconnaissance ; cela signifie qu'il faut parvenir à trouver ensemble à Nevers la possibilité d'être quelqu'un, notamment pour les S.D.F. Ne pas réussir à donner une place à chacun, c'est renier une part de nous-mêmes.

Evelyne MAIRE, représentante de l'Association Consommation, Logement et Cadre de Vie

Notre association éprouve des difficultés à recruter des bénévoles pour prendre en charge la responsabilité de certains quartiers. Les écrits n'ont pas d'impact sur la population.

Christophe MARTIN, co-fondateur de la société ENERGIA et de l'association EVENEMENTIEL

C'est le cloisonnement des associations qui pose le plus gros problème. Nevers compte un grand nombre d'associations mais très peu d'adhérents. Le fait que ces associations ne se rencontrent que deux fois par an entrave la création d'une réelle dynamique.

Par ailleurs, la place importante accordée au travail dans notre société devrait conduire à tisser des liens entre les associations et le milieu professionnel, notamment en organisant des rencontres sportives entre les entreprises. Des structures se mettent d'ailleurs en place dans la zone industrielle de Saint-Eloi. Le véritable enjeu est de décroiser les dynamiques de « Vivre ensemble ».

Un participant

Nevers bénéficie donc d'un tissu associatif riche, mais chaque association draine un public précis. Néanmoins, les associations dans les quartiers demeurent précaires ; les populations en situation d'échec ne s'engagent pas dans une association car elles ignorent les enjeux du travail collectif. Certains quartiers comme Les Courlis ou Les Bords de Loire fonctionnent comme de petites villes et vivent en circuit fermé. Ainsi, lorsque le Centre Social Accords Loire des Bords de Loire organise la fête Mendès-France, il est quasiment impossible de faire participer les associations du quartier des Courlis. Le milieu associatif est bien présent à Nevers, mais essentiellement porté par un certain nombre de militants.

Jacqueline RICHARD, représentante du Centre Social Vertpré

Le bénévolat ne me semble pas en crise. Il s'agit de quelque chose qui se construit et se fidélise. Il est à l'image de ce que chacun est ; il faut donc exploiter la compétence de chaque bénévole. Il n'y a pas de hiérarchie ni de supériorité en fonction du poste occupé. Toutes les volontés doivent trouver leur place.

En ce qui concerne le cloisonnement des associations, j'interviens dans la sphère sociale au sein du Centre Social VertPré ; en tant que citoyenne, j'ai des activités dans l'environnement culturel et j'ai également eu des responsabilités dans le milieu sportif. Je côtoie beaucoup de personnes qui ne se connaissent pas entre elles, parce que le sport ne se mêle pas à la culture, la culture ne s'intéresse pas au social. Il faudrait trouver un moyen que toutes ces associations se rencontrent.

Guy MAZOIRE, président du Cercle Nevers Escrime

Je pense que le bénévolat souffre de la vie actuelle ; les gens sont las, préfèrent regarder la télévision, s'isoler derrière leur ordinateur. C'est dommage et il faut mettre l'accent sur la vie, ne pas rester chacun chez soi sans agir ; il faut faire bouger le monde.

Annie TRONCY, présidente du MRAP à Nevers

Pour moi, le problème des bénévoles rejoint celui de l'engagement. Beaucoup d'entre nous se sont engagés il y a longtemps dans une association. Aujourd'hui, l'engagement est plus faible, nous manquons de jeunes bénévoles.

Un participant

« Vivre ensemble », c'est avant tout porter un regard sur l'autre. Quel est ce regard ? Certaines personnes préfèrent éviter les gens qui vivent dans la précarité ; c'est très difficile à accepter.

3.5.5. Le rôle de l'école

Le désengagement des parents

Jimmy DEROUAULT, secrétaire départemental de la F.S.U.

La République a prévu un endroit pour le « Vivre ensemble », la reconnaissance de l'autre, la citoyenneté : c'est l'école. Il serait intéressant de réfléchir à une manière d'agir directement, non seulement avec les enfants mais aussi avec les parents qui semblent se désintéresser de l'école. C'est en tous cas ce que nous observons en tant que représentants d'enseignants.

Dominique MORIN, représentant de la FCPE

En effet, il est aujourd'hui extrêmement difficile de convaincre les parents de s'engager dans les conseils d'école et de participer à ce modèle d'intégration que représente l'école aujourd'hui.

Stéphane TRAVERS

Comment expliquer ce désengagement des parents ? L'objectif qu'ils ont en commun semble ne pas suffire à les mobiliser...

Dominique MORIN, représentant de la FCPE

Nous n'avons pas de réponse à cette question. L'activité professionnelle demande de plus en plus d'implication et se pose comme un frein à l'engagement et au bénévolat. C'est la cause principale à la difficulté de mobiliser les parents pour accompagner les enseignants dans la démarche de citoyenneté qu'est l'école.

Sarah BACHALLERIE, animatrice à Accords de Loire

Je ne suis pas tout à fait d'accord avec la notion de désengagement. Je pense que les parents sont davantage dépassés que désengagés. La société évolue et les situations familiales également. Il y a de plus en plus de familles monoparentales, de parents qui ne savent ni lire ni écrire et n'osent pas se confronter à leurs propres difficultés en rencontrant les professeurs. Les rôles sont parfois inversés et c'est l'enfant qui apprend des choses à ses parents.

Le désengagement du corps enseignant

Gilles NOEL, chef de projet au Pays de Nevers-Sud Nivernais

Je n'habite pas à Nevers et n'y travaille pas, mais je vis avec Nevers. Je m'occupe de l'aménagement du territoire sur 83 communes. Nous intervenons dans différents domaines et le seul corps social auquel nous n'avons jamais affaire lorsque nous travaillons sur des logiques de réflexions pour avancer ensemble est le monde de l'enseignement. Il s'agit peut-être d'un milieu préoccupé par son quotidien et qui éprouve des difficultés à évoquer d'autres sujets. Ce manque d'ouverture nuit à la qualité de la réflexion et à la volonté de vivre ensemble.

3.5.6. La mixité sociale

Les lieux de la mixité

Stéphane TRAVERS

Revenons à la notion de mixité sociale. Quel est l'endroit à Nevers où celle-ci se manifeste le plus ?

Un participant

La réponse qui me vient spontanément à l'esprit, c'est la rue, et peut-être également les zones commerciales.

Un participant

La mixité sociale est particulièrement représentée dans la zone des Grands Champs.

Une participante

Le « Vivre ensemble », je le ressens dans les grandes manifestations qui se déroulent à Nevers, telles que la Fête de la Musique, les Zaccros d'ma rue, la Coupe du Monde de Football... J'apprécie particulièrement ces moments qui réunissent toutes les générations, toutes les origines sociales. Il est important pour une ville de vivre de tels rassemblements.

Jean-Christophe BELLEVEAUX, président de l'association « Comme ça et autrement »

Certes, ces événements apportent beaucoup en terme de mixité sociale, mais il serait également intéressant de développer des manifestations de moins grande envergure avec une fréquence plus régulière, afin de fédérer des associations d'origines et d'actions diverses.

Martine BRIZARD, directrice du foyer-logement « La Roseraie »

On évoque l'école, mais vivre ensemble, c'est avant tout vivre entre générations : les jeunes avec les seniors. Autour de cette idée, nous réunissons les enfants et les personnes âgées. Dans de nombreuses familles, les enfants n'ont pas de grands-parents et n'ont jamais appris à vivre avec eux. La mixité commence par l'apprentissage de la vie ensemble pour les aînés et les jeunes.

Sarah BACHALLERIE, animatrice à Accords de Loire

Notre association envisage de faire réaliser un court-métrage par un groupe de jeunes de 12 à 17 ans et un groupe de personnes âgées. Plusieurs ateliers vont leur apprendre à travailler ensemble pour construire le scénario. Des sorties au cinéma et à la Maison de la Culture sont également prévues. Il s'agit d'un véritable projet intergénérationnel qui devrait permettre à des populations sans lien apparent de se rencontrer.

Stéphane TRAVERS

Vous citez des lieux immatériels, vous évoquez des manifestations... Mais existe-t-il à Nevers un quartier géographique particulièrement représentatif de la mixité sociale ?

Un participant

Le logement social ne peut favoriser la mixité sociale car depuis presque 10 ans, la misère s'empile dans la misère. Dans les HLM, il n'y a aucune réflexion pour équilibrer les étages, notamment chez Nièvre Habitat ; lorsqu'un logement est inoccupé, on y installe une famille sans prendre connaissance de l'environnement de l'étage.

La mixité sociale est visible au Banlay, aux bords de Loire, mais demeure absente de la Grande Pâture et des Courlis. Les habitants choisissent l'endroit où ils veulent vivre et ne souhaitent pas se mêler aux populations défavorisées. Pour permettre la mixité sociale, il est indispensable de maîtriser le coût des logements.

Un participant

Il ne doit pas seulement être question de la mixité sociale, mais également de la mixité des langues. A la Grande Pâture, par exemple, la mixité des nationalités est très représentée.

Denis DEFAUT, président de l'Association des Cinéphages de Nevers (A.C.N.E.)

Le cinéma est également un lieu où la mixité est très présente car tout le monde fréquente les salles obscures, qu'il s'agisse des enfants, des adolescents ou des anciens.

Jacqueline RICHARD, représentante du Centre Social Vertpré

A Nevers, le lieu de mixité par excellence, c'est le centre-ville, d'abord grâce aux résidents, car différentes populations s'y côtoient (jeunes et anciens, personnes en situation précaires et gens aisés, Français et étrangers...), mais aussi grâce aux commerces, au marché et aux écoles qui attirent d'autres individus. Tous les habitants se rendent dans le centre-ville par obligation. Le

quartier des gares, la place Carnot, la rue François Mitterrand représentent le plus la mixité sociale à Nevers.

Stéphane TRAVERS

Il s'agit donc d'un endroit où certains se rendent par choix et d'autres par devoir. Comment fonctionne ce « Vivre ensemble » dans le centre-ville ?

Jacqueline RICHARD, représentante du Centre Social Vertpré

Le centre-ville demeure le quartier où les incivilités sont les plus fréquentes (délinquance primaire, bruits nocturnes...).

Une participante

Il est évident que le potentiel d'incivilités est plus important dans des zones très urbanisées comme les centres-villes. Toutefois, je pense qu'il s'agit essentiellement de petite délinquance adolescente.

Un participant

J'aimerais revenir sur le sujet du cinéma. Les places de cinéma sont aujourd'hui très onéreuses et excluent une partie de la population. La Maison de la Culture met à la disposition des plus démunis des places à tarif réduit dans les centres sociaux, mais de gros efforts restent à faire afin de permettre à tous l'accès aux salles de cinéma.

L'évolution du « Vivre ensemble » à Nevers

Stéphane TRAVERS

Au cours des 10-20 dernières années, quel type d'évolution avez-vous constaté dans la manière dont les gens vivent ensemble à Nevers ?

Guy MAZOIRE, président du Cercle Nevers Escrime

En 20 ans, la vie ensemble à Nevers a changé. Comme je le faisais remarquer précédemment, les gens sont individualistes, restent chez eux. Ils vivent moins ensemble qu'avant.

Delphine BOUTAUD, représentante du Théâtre du Risorius

Ces dernières années, de nombreux projets ont été mis en œuvre en faveur de la mixité sociale. Ainsi, dans chaque quartier, des projets culturels et sportifs ont vu le jour. Ce dynamisme reste à poursuivre, notamment en encourageant la rencontre entre les différents savoirs des associations.

Stéphane TRAVERS

Effectivement, il est intéressant d'évoquer les initiatives positives comme les projets intergénérationnels dont tout le monde n'est pas nécessairement tenu informé.

Comment vivent les jeunes à Nevers et comment vivent les seniors ? Les conditions du « Vivre ensemble » sont-elles les mêmes quel que soit l'âge ?

La mixité intergénérationnelle

Martine BRIZARD, directrice du foyer-logement « La Roseraie »

Des actions sont menées, mais il faut insister sur la nécessité que les différentes populations s'impliquent. L'incompréhension s'est instaurée entre les jeunes et les seniors et ce, sur le plan national, pas uniquement à Nevers. Les jeunes s'imaginent que les aînés vont forcément les critiquer, les personnes âgées voient les jeunes gens comme une source de bruit... La société actuelle sépare les jeunes et les seniors qui préfèrent vivre chacun de leur côté.

Dans ce contexte, les associations se réunissent autour d'un projet commun : il est indispensable d'instaurer des moments où les personnes âgées et les jeunes pourront apprendre à se connaître. Je suis surprise de constater à quel point les enfants ne connaissent pas les personnes âgées ; par exemple, récemment, un enfant s'est montré stupéfait qu'une personne âgée sache jouer aux jeux de société. Nous devons aider les jeunes et les seniors à se trouver des points communs.

Un participant

Ces 20 dernières années, Nevers s'est transformée. Les non-résidents qui viennent en visite à Nevers constatent une avancée significative. Pourtant, le « Vivre ensemble » est freiné dans les quartiers par la situation sociale, la précarité. La conséquence principale est la déstructuration de la pensée des individus qui éprouvent des difficultés à se regarder et à s'aimer. Peut-être faudrait-il envisager de réunir tous les jeunes des quartiers défavorisés et discuter avec eux du « Vivre ensemble » : ils aiment leur quartier et souhaitent le défendre à leur façon. Il serait utile de leur faire comprendre de manière pédagogique qu'on ne favorise pas l'intégration par des actes de délinquance, même minoritaires.

3.5.7. Accueillir les autres à Nevers

Les nouveaux arrivants

Gilles NOEL, chef de projet au Pays de Nevers-Sud Nivernais

J'aimerais évoquer les étudiants qui viennent d'ailleurs suivre des cours à Nevers et parfois s'installent définitivement dans notre ville ou repartent vers d'autres horizons. L'idée d'une cité universitaire, avec tous les problèmes qu'elle peut causer (bruit, concentration de jeunes), peut être une amélioration dans cette logique de vivre ensemble avec les populations locales, mais également les gens de passage qui vont s'intéresser à notre ville et en porter une image positive à l'extérieur. Le « Vivre ensemble » ne doit donc pas se concevoir uniquement *intra-muros* mais également avec des gens qui ne sont pas originaires de Nevers.

Stéphane TRAVERS

A ce sujet, une association accueille deux fois par an les nouveaux arrivants à Nevers.

Une participante

A mon arrivée à Nevers il y a trois mois, je me suis présentée à la mairie où j'ai simplement reçu la liste des associations. En revanche, je n'ai pas été informée de l'existence du forum des associations.

La création d'un pôle universitaire

Christophe MARTIN, co-fondateur de la société ENERGIA et de l'association EVENEMENTIEL

En ce qui concerne l'accueil des nouveaux habitants, il existe également un accueil pour les cadres récemment arrivés dans notre région. Le « Vivre ensemble » et la co-existence des générations devraient passer par la création d'un nouveau pôle universitaire destiné à rajeunir et dynamiser la population. Personnellement, j'ai été contraint de quitter Nevers pour poursuivre mes études alors que notre région est très agréable à vivre.

Nathalie MOREAU, représentante de l'Epicerie solidaire

Pour ma part, j'ai vécu deux expériences universitaires :

- une expérience étudiante à Tours où l'université est répartie dans la ville et où les étudiants maintiennent une dynamique au cœur de la ville ;
- une expérience à Orléans où les étudiants sont parqués à La Source, à dix kilomètres. C'est une ville terne et peu vivante.

Ces deux exemples représentent des choix portés par une impulsion politique et dont les répercussions sur le dynamisme d'une ville sont très importantes. Il est donc primordial de s'interroger sur le lieu et la manière de créer un pôle universitaire à Nevers.

Stéphane TRAVERS

Est-ce qu'on voit les étudiants à Nevers ?

Christophe MARTIN, co-fondateur de la société ENERGIA et de l'association EVENEMENTIEL

Je trouve que les étudiants ne sont pas assez visibles à Nevers, et je suis convaincu que le fait de proposer des formations post-baccalauréat supplémentaires sur la région donnerait une image différente des jeunes aux générations précédentes.

Le statut des handicapés

Brigitte FINET-ENFANT, TPME à Nevers

Je travaille dans le domaine de la formation et il me semble qu'on oublie souvent les personnes handicapées. Je ne pense pas uniquement aux gens qui se déplacent en fauteuil roulant, mais à tous ceux qui dépendent de la Cotorep. Certains ne peuvent pas gérer des situations physiques comme la station debout ou assise, mais surtout, ne parviennent pas à trouver un

emploi. Les formations leur rendent le goût de vivre ; toutefois, il reste des actions à engager pour ce public.

Christophe MARTIN, co-fondateur de la société ENERGIA et de l'association EVENEMENTIEL

Je souhaite préciser qu'en deux ans d'entrepreneuriat, nous avons eu l'occasion de recruter 120 personnes sur toute la France. Malheureusement, nous n'avons eu que très peu de contacts avec des associations facilitant l'accès à l'emploi des personnes handicapées. Je crois qu'un gros travail de sensibilisation doit être fait auprès des entrepreneurs qui ne suivent pas toujours la législation.

S'agissant des quartiers des bords de Loire où je suis né, nous recrutons des jeunes sans qualification grâce à des contrats mis en place par le gouvernement. Au sein de notre entreprise, ces jeunes suivent une formation et apprennent un métier.

Les disparités économiques

Stéphane TRAVERS

Nous avons évoqué les disparités économiques croissantes entre les habitants de Nevers ; cet écart ne risque-t-il pas de mettre en péril le « Vivre ensemble » ?

Un participant

Ces disparités économiques compromettent déjà le « Vivre ensemble ». En effet, dans les quartiers défavorisés, la violence et la drogue sont omniprésents. La France entière semble sans solution face à cette montée de la violence.

Sarah BACHALLERIE, animatrice à Accords de Loire

J'aimerais revenir sur cette image négative des quartiers. L'image qui nous est donnée le plus souvent est celle d'une minorité déviante. La réalité est tout autre : c'est une majorité de jeunes fourmillant de projets extraordinaires qu'ils parviennent à réaliser. Il faut cesser de stigmatiser les quartiers défavorisés en les associant systématiquement à la violence, au business de la drogue, etc. qui ne concernent qu'une minorité de personnes.

Simon DUVERGER, représentant des ENGINCROYABLES

Je pense que les gens issus des quartiers défavorisés ont besoin d'avoir une reconnaissance sociale. Dans notre société, beaucoup de gens n'ont plus accès à une progression sociale. Finalement, les individus se replient sur eux-mêmes et le monde n'avance pas. Le problème réel concerne le civisme et la citoyenneté. Actuellement, nous n'avons aucune valeur fédératrice qui interpelle toutes les générations. Les responsables politiques ne parviennent pas à orienter la population vers un même centre d'intérêt qui devrait être l'intérêt collectif et la nation. Quand nous parviendrons à nous rassembler derrière des valeurs justes et légitimes, nous vivrons tous beaucoup mieux ensemble. L'argent, l'individualisme, la rentabilité à tout prix empêchent de bien vivre ensemble. Si l'élite politique guide les individus vers l'intérêt commun, chacun doit pouvoir trouver sa place dans la société. Toutefois, la cohérence du groupe est soumise à la reconnaissance de chaque individu comme appartenant à ce groupe. Ainsi, ce n'est pas en

créant l'Europe sans que le citoyen se reconnaisse européen, que nous pourrions concevoir une Europe juste. N'ayant aucun réel point fédérateur, l'humain comble le vide et de petites sociétés voient le jour.

Guy MAZOIRE, président du Cercle Nevers Escrime

J'aimerais aborder de nouveau le thème de l'accueil des handicapés. Dans notre association, nous accueillons tous les lundis un groupe d'adultes handicapés mentaux du foyer-logement de Chantenay-Saint-Imbert. Pour ces personnes, appartenir à un club sportif est une belle marque d'intégration. Ce groupe a célébré avec nous le titre de champion du monde de Gauthier GRUMIER. Les gens ne doivent pas se sentir rejetés.

D'autre part, notre club est situé en bordure du quartier de la Grande Pâturage, et nous n'avons jamais rencontré aucun problème avec les enfants de ce quartier, parce que nous les accueillons. Notre force, c'est d'intervenir également dans les quartiers, de travailler en lien avec les centres sociaux. L'escrime est d'ailleurs un sport reconnu dans les quartiers défavorisés. C'est aux clubs sportifs et aux associations de faire l'effort de s'ouvrir aux autres. Nous avons les moyens d'agir, notamment par le biais du contrat de ville ou des subventions qui nous permettent de faire découvrir l'escrime à des enfants de milieux défavorisés pour des sommes modiques. Il est important de mettre l'accent sur les actions positives et de ne pas s'arrêter à l'image des quartiers défavorisés véhiculée par les médias.

Un participant

Je suis entièrement d'accord avec Monsieur MAZOIRE ; pour vivre ensemble, il faut d'abord aller vers les autres et regarder les gens d'une façon différente. Je trouve inadmissible de ne pas saluer certaines personnes pour la seule raison qu'elles n'ont pas le même statut que nous, qu'elles n'ont pas d'emploi. Certes, nous n'avons pas tous les mêmes idées, mais il est essentiel d'aller au-devant des autres.

Stéphane TRAVERS

Merci. Je vous rappelle que si certains thèmes n'ont pas été abordés ce soir ou que vous désirez ajouter quelque chose, vous pouvez communiquer vos remarques sur le site Internet de la Ville de Nevers. Le débat ne fait que commencer et la démarche se poursuivra au moins jusqu'au mois de juillet.

Nous avons évoqué la connaissance, indispensable à la reconnaissance, le respect, la tolérance, le besoin de fédérer les individus derrière un but collectif. Le « Vivre ensemble » n'est-il pas l'espace de l'intérêt collectif ? La notion d'amour a également été abordée : pour bien vivre ensemble, faut-il aimer l'autre ?

Je vous remercie de votre participation à cet atelier et j'espère que vous reviendrez aussi nombreux lors du prochain débat où nous pourrions commencer à ébaucher des propositions pour bien ou mieux vivre ensemble

Un participant, représentant de la Mairie

Un espace de contribution sera disponible très prochainement sur le site Internet de la ville de Nevers afin de poursuivre l'échange commencé ce soir. Je vous invite à vous y reporter ; vous y

trouvez un certain nombre de documents de référence, notamment le diagnostic présenté auparavant. Vous pourrez nous adresser vos e-mails et, pour ceux qui ne sont pas familiarisés avec l'informatique, le courrier est également le bienvenu à la mairie. Intégrées au débat, vos participations seront le fondement des échanges que nous aurons dans les prochains ateliers.

3.6. ATELIER N°2 : ECONOMIE ET EMPLOI

3.6.1. Atelier animé par Catherine EL-FALLAH, Res Publica

Marie-Catherine EL-FALLAH

Aujourd'hui, nous avons la mission de voir ce qui, pour vous, fait enjeu en matière de développement économique. De cette façon, nous pourrons travailler sur vos propos lors des prochaines réunions. Notre premier exercice concerne *les problématiques sur l'Emploi et le développement économique*.

Le deuxième exercice, qui aura lieu le 25 mai 2007, consistera à dresser la liste des propos qui auront été tenus dans tous les autres débats. Le 25 juin 2007, vous saurez ce qui fait enjeu pour les autres. Nous étudierons alors ensemble ces questions, de manière à ce que vous, en tant que professionnels, puissiez travailler sur les voies qui doivent être développées, et finalement aboutir à des orientations.

J'insiste sur le fait que les débats sont des exercices très courts. Nous n'avons pas nécessairement tout le temps pour nous y exprimer. De fait, les contributions que vous pourrez faire par le biais d'Internet comptent beaucoup. C'est une chose importante. Vous avez tous des responsabilités. Et si vous avez des choses à dire, il ne faut pas faire preuve d'hésitation : tout ce que vous dites sera intégré dans le débat. Avez-vous des remarques sur l'organisation de ces deux étapes ?

Dans les travaux préparatoires, nous avons effectué un premier travail sur les questions. Tous ensemble – les élus, les techniciens, etc., – nous avons dressé une liste de questions. Elles n'ont pas été structurées et sont présentées « pêle-mêle ». En voici la liste :

- Quelle est la perception des évolutions en cours ?

Dans le diagnostic, nous avons soulevé des évolutions sur ce point. Est-ce que ce sont des évolutions que vous reconnaissez ? Font-elles partie de vos différentes responsabilités ? Qu'avez-vous à en dire ? Au vu de l'évolution du territoire, connaissons-nous les métiers qui s'y développent ?

- Que faut-il faire pour avoir un tissu économique diversifié ?
- *Quid* de la ruralité ?

Nevers est un ensemble urbain d'agglomération, mais il est situé dans un territoire rural. Cela compte-t-il dans le développement économique ?

- La création d'entreprise

Nous parlerons du développement endogène. Quelle est l'ambiance de l'entrepreneuriat dans la ville ? Est-ce une ambiance favorable au fait d'entreprendre ? Est-on situé dans un espace où

la constitution d'entreprises est possible ? Quels sont les manques ? Que doit-on soutenir ? Quels sont les services rendus aux entreprises ? Comment participent-elles à la ville ? Y a-t-il des clubs d'entreprises ? Les entreprises sont-elles en relation avec les développeurs de cette ville ?

L'économie ne se résumant pas à l'industrie, mais relevant également de la micro activité, qu'en est-il des activités économiques à caractère social et solidaire ? Ces PME sont-elles soutenues, développées ? Que peut-on faire ?

- La formation

Vous avez vu que nous avons trois sujets : le développement économique, la formation et l'emploi. Bien que l'image économique soit traitée dans l'atelier « Identité », vous aurez sans doute des choses à dire et nous nous poserons la question de la participation : comment les acteurs du monde économique, de l'emploi, de la formation et des collectivités travaillent-ils ensemble ?

Nous avons vu la liste des questions. Vous les découvrez en séance. L'exercice est quelque peu brutal, mais nous comptons sur une entrée progressive des intervenants dans ces sujets. Je donnerai la parole à ceux qui souhaitent s'exprimer et chacun pourra réagir et renchérir. Après quoi, nous passerons à un autre sujet. Vous avez la parole.

Ibrahima NDAO, Directeur de la mission locale de Nevers

À défaut d'une contribution, je commencerai par une question simple sous forme d'interpellation. Pour moi, le cœur de l'emploi et du développement économique réside dans les jeunes. Lorsque l'on souhaite développer un territoire, il est nécessaire de faire en sorte que les jeunes restent. Concrètement, comment fait-on pour maintenir les jeunes sur le territoire ?

J'ai été agréablement surpris d'apprendre qu'il y a quelques 12 000 élèves étudiants à Nevers. Pourtant, lorsque l'on écoute les habitants, nous avons l'impression que tous les jeunes quittent le territoire car rien n'est fait pour eux. Cela mène d'ailleurs un certain nombre d'acteurs à parler de « Nièvre » : les gens ont une forte tendance à se plaindre du fait qu'il ne se passe pas grand-chose à Nevers, ville qui manque de travail et d'entreprises.

De fait, la question qui m'intéresse est de savoir ce que nous devons faire pour maintenir les jeunes sur place. Les études sont une chose, mais quelles sont les autres infrastructures : en termes de logement, d'activité culturelle, et surtout d'emploi, car c'est la première difficulté ?

Pour exemple, au seul niveau de la mission locale, nous parvenons péniblement à trouver un emploi, tous les ans, à environ 40% du public que nous accompagnons. Ces emplois restent malheureusement précaires. Or, si les jeunes souhaitent véritablement trouver un emploi sur place et rester, ils manquent considérablement d'opportunités. Peut-être est-ce dû à un problème de qualification, mais je pense que le problème fondamental relève d'un manque de confiance dans les jeunes du territoire de Nevers.

Catherine EL-FALLAH, Res Publica

Merci. Vous aurez compris que le fait de dire qu'il y a 12 000 élèves et étudiants reste une vue globale : cela va de deux ans à vingt cinq ans. C'est une manière de dire qu'un quart de la population est scolarisée. Il y a 1 786 élèves en post bac.

Un participant

J'ai, par rapport aux jeunes, un exemple très précis. Je souhaiterais savoir si des personnes, dans la salle, représentent les professionnels de la banque. C'est quelque chose dont nous entendons beaucoup parler. Les banques ne servent malheureusement qu'à conserver de l'argent dans des coffres, ou à l'investir dans le CAC 40.

Il n'y a pas de représentants.

Je constate que la banque brille par son absence dans le développement économique. J'ai un exemple très précis d'un jeune qui travaille depuis qu'il a l'âge de travailler. Il travaille au sein de l'entreprise Mc Donald's, dans le cadre d'un temps partiel rémunéré 600 à 700 euros net de salaire par mois. Je lui ai proposé d'intégrer une entreprise qui se développe et qui gagne beaucoup d'argent. Il était indispensable qu'il ait le permis de conduire, puisqu'il s'agissait de conduire des corbillards. Ce jeune ne l'a pas. Étant dans une situation d'emploi partiel, il est incapable de le financer. Alors je pose la question : quelle banque va pouvoir aider ce jeune à financer son permis de conduire pour qu'il puisse ensuite intégrer un CDI, payé à 110% du SMIC ?

Catherine EL-FALLAH, Res Publica

Merci. J'ai trois personnes qui souhaitent prendre la parole.

Jean-Marie BOUAOUIT

Je m'exprime au nom des jeunes. La principale difficulté pour eux est de trouver un patron. Le CFA les aide pour cela. Cependant, au sortir de leurs études, les jeunes ont énormément de difficultés à trouver du travail. Il ne s'agit pas d'un manque de volonté, car ils souhaitent travailler. Mais il est nécessaire de les aider. Je souhaite que les patrons proposent quelque chose à ce niveau.

Catherine EL-FALLAH, Res Publica

Merci. Je suppose que la question est relative au premier emploi à l'alternance, etc., c'est-à-dire, la question de la mobilisation des moyens pour que les jeunes accèdent à l'alternance.

Jacques MARTIN, Président d'un Club Service

Je me pose une question qui se situe sur un plan basique, entre la formation et l'emploi. Si l'on souhaite que les choses avancent dans notre ville, il me semble important que tous les acteurs de la formation – tous organismes confondus – organisent des rencontres avec le monde du travail. Il faut que soit mis en place un système de formation qui permette aux jeunes d'acquérir des compétences, lesquelles doivent répondre aux besoins spécifiques de la région en matière d'embauche

Catherine EL-FALLAH, Res Publica

Si je reviens en arrière par rapport à vos propos, la question est celle de l'adéquation entre l'emploi et la qualification. S'agit-il, selon vous, d'une difficulté, d'un enjeu ? Percevez-vous un décalage entre les qualifications disponibles et les emplois ?

Francis CORDIER Secrétaire Général de la CFDT (...)

Le problème de l'adéquation entre l'emploi et la formation tient au manque d'information sur les gestions provisionnelles des chefs d'entreprises. Le décalage vient souvent de là : pour l'ANPE et les organismes de formation, il est rarement, ou difficilement, possible de mettre en place des plans précurseurs, qui se situent en aval des plans des entreprises. Si des entreprises sont dans la salle, je souhaiterais les entendre sur ce sujet.

Anne PLISSON, Directrice de l'ANPE de Nevers

Nous parlons d'adéquation et de rencontres, entre les uns et les autres, mais il existe déjà des lieux de rencontres - encore faut-il y aller.

Concernant la gestion prévisionnelle de l'emploi, une étude est menée par la CCI dans le cadre du Contrat Territorial. Cette étude traite du sujet, mais il est extrêmement difficile de mobiliser les entreprises dans ce domaine. Par ailleurs, il y a des qualifications, mais les aspirations des jeunes ne correspondent pas forcément à ce qui est offert sur le marché local en matière d'emploi. Donc, la question ne doit pas être réduite à l'adéquation des qualifications : il est également nécessaire de faire converger les intérêts des entreprises aux aspirations des jeunes.

Je voudrais également faire une petite remarque par rapport au diagnostic : dans les intentions d'embauche, il était noté environ 2100 intentions pour 2006. De fait, la situation n'est pas si catastrophique puisque nous avons pu enregistrer, pour cette année, 1 000 postes supplémentaires par rapport aux estimations. Je tiens à ajouter cette note optimiste. Des emplois sont créés. Nous évoquons beaucoup les gros licenciements industriels car ils nous touchent davantage. A ce sujet, la reconversion économique de la ville fait partie des enjeux sur lesquels il faut travailler. Nous constatons en effet le passage d'un secteur très industrialisé à la tertiarisation des services. C'est une évolution des métiers, de la formation et de la main d'œuvre locale.

Concernant le niveau de qualification, sur le territoire Sud Nivernais, à peu près 20 % de personnes chercheurs d'emplois ont moins d'un CAP. Par ailleurs, 48% de la population de ce territoire a seulement un niveau CAP.

Une participante

Ces éléments supplémentaires seront intégrés au diagnostic pour l'actualiser. D'une part, je retiens que vous évoquez la présence de dispositifs, mais qui ne sont pas suffisamment connus, ou dans lesquels les gens ne s'inscrivent pas tous.

D'autre part, je note également que votre préoccupation se situe sur le plan de la mutation économique du territoire.

Enfin, je découvre qu'en termes de qualification, il reste une couche de la population peu ou pas qualifiée, et donc exclue de l'offre d'emploi locale.

Pierre VERDIER, Directeur de la Société ANELEC à Nevers

Concernant l'Emploi, je souhaite dire que le problème ne vient pas forcément d'un manque de volonté des entreprises concernant les recrutements. Nous sommes, aujourd'hui, dans une situation économique qui va voir exploser le nombre des retraités. Je propose que dans toutes les entreprises nivernaises soient cernées les populations qui vont partir en retraite de manière à anticiper les besoins qui vont s'exprimer dans les 6 mois – 1 an. Cela permettra de préparer les jeunes. Je suis convaincu que si nous faisons le compte dans toutes les entreprises du Département, un potentiel d'embauche va se dégager. Il s'agit maintenant de dresser la liste des compétences qui disparaîtront à terme et de la fournir à l'ANPE. Il ne faut pas attendre que la demande arrive.

Benjamin THEVENET, développeur d'une petite entreprise locale

Je tiens à répondre à une question sur les contrats éventuels pour les personnes non qualifiées. Nous avons expérimenté cette année le « Contrat Ressource ». C'est un contrat que nous avons testé avec un jeune qui semblait avoir de l'ambition, malgré son absence de compétences. Nous avons décidé de lui laisser sa chance en l'intégrant à l'entreprise pendant 8 mois. Finalement nous n'avons pas pu le garder, faute de moyens nous permettant de financer un CDI, et compte tenu du fait qu'il n'apportait pas assez de plus-value. Néanmoins, cela a constitué une expérience pour cette personne et je pense que ce « Contrat Ressource » est finalement une bonne chose.

Par ailleurs, nous avons eu l'occasion, à deux reprises, de passer par les services de l'ANPE. Ce ne sont pas seulement les patrons et les jeunes qui doivent se mobiliser. Je pense que les acteurs publics doivent s'inscrire dans une véritable logique économique, de façon à y intégrer tout le monde. Je dis cela parce que, lors de nos deux recrutements, il nous a fallu appeler les services de l'ANPE et insister pour rencontrer les candidats. Nous visions des embauches spontanées, rapides, et la lenteur du système administratif nous a conduits à devoir nous mobiliser fortement pour les concrétiser. Je ne souhaite pas provoquer de polémique, mais en tant que patron, nous avons des volontés d'embauche mais l'administration suit difficilement. Nous avons ainsi lancé un plan d'embauches de 5 personnes sur 3 ans, mais il nous faut développer notre logique économique dans un premier temps, et trouver les bonnes compétences techniques.

Catherine EL-FALLAH, Res Publica

Merci. C'est un constat que nous entendions assez souvent par le passé. Cependant, il est en diminution et l'on constate que lorsque les acteurs de l'Emploi et des Collectivités travaillent de concert, les choses avancent plus vite. La situation connaît un progrès, au bénéfice des chercheurs d'emplois.

Nous avons attaqué sur l'angle des jeunes mais il ne faut pas négliger les autres sujets. Souhaitez-vous aborder d'autres questions ?

Michel COULON, GRETA de Nevers

Je veux répondre à M. THEVENET, qui souhaite réunir les différents acteurs de l'emploi.

Un groupe s'est créé il y a à peu près 4 mois, à l'initiative des Présidents de la CCI et du GRETA de Nevers. Il s'agit du Comité Local Ecole Entreprise. Dans ce comité, siègent la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers, l'UIMM, l'AFPA, le GRETA, la Formation Initiale et l'Education Nationale. Le premier travail - qui est en train de se faire - consiste à recenser l'offre de formation initiale et continue qui existe, pour pouvoir arriver à l'adapter aux besoins des entreprises.

Nous savons tous que former 48 personnes en BEP comptabilité n'est d'aucune utilité si aucun besoin ne s'en ressent. Il faut donc en former sur d'autres métiers. Je dois dire que, par rapport à l'emploi, la formation professionnelle doit être un enjeu important, car avec la démographie, les entreprises trouveront de moins en moins de jeunes.

Les statistiques montrent ainsi que le secteur du Bâtiment - qui est pourtant l'un des mieux organisé - connaît une baisse notable des qualifications. Ainsi, le CFA - qui compte près de 600 apprentis - à 85% de ses apprentis de niveau 5, c'est-à-dire de niveau CAP. Ce ne sont pas ces niveaux 5 qui vont gérer, à leur tour, les entreprises dans les 5 ans à venir. Une baisse des qualifications dans la Nièvre est donc à noter. Ainsi, la formation professionnelle doit être un enjeu très important pour les entreprises, car pour trouver du personnel qualifié, un effort d'accompagnement à la formation doit être réalisé. Les parents ne peuvent plus, comme auparavant, soutenir leurs enfants : les questions de financement du moyen de locomotion et du logement deviennent de plus en plus des problématiques majeures.

Catherine EL-FALLAH, Res Publica

Qui veut ouvrir d'autres pistes de réflexion ?

Philippe LAROYE, Travailleur à la ville de Nevers

Nous avons vu qu'il y avait un problème d'adaptation de l'emploi aux besoins actuels des entreprises. Si l'on travaille sur le projet Nevers 2020, peut-être peut-on se poser la question des besoins futurs. Dans quelles filières émergentes aura-t-on besoin de jeunes et de moins jeunes ? Ces filières doivent être identifiées. Dans le panorama qui a été fait de la ville de Nevers et du département, nous avons parlé des TIC (Technologie de l'Information et de la Communication). J'en parle parce que c'est mon domaine, et je crois qu'il peut y avoir des filières particulières liées aux TIC et que nous pouvons également en faire un thème de débat.

Ibrahima NDAO, Directeur de la mission locale de Nevers

Je souhaite apporter une réponse à M. Michel COULON sur la question du financement du permis de conduire. Sur ce problème, la mission locale peut aider les jeunes de 16 à 25 ans afin qu'ils ne financent qu'une partie de leur permis de conduire et à condition qu'ils soient véritablement dans une démarche d'insertion professionnelle.

Catherine EL-FALLAH, Res Publica

Je veux faire avancer le débat et je souhaite que l'on ne parle plus des jeunes. Nous devrions évoquer les autres problématiques : personnes plus âgées, tourisme, commerce... J'attends également que ceux qui ne prennent pas la parole le fasse.

Martine GAUDIN, Directrice d'école, Responsable associative, Responsable syndicale

Je suis venue dans cet atelier car je me pose beaucoup de questions par rapport à l'avenir.

La question de 2020, qui vient d'être soulevée, m'intéresse également : quels seront les emplois et comment pouvons-nous, aujourd'hui, adapter notre formation ? Je n'ai pas de réponses, tant il est vrai que nous demeurons davantage dans le « aujourd'hui » que dans le « 2020 ». Nous n'avons pas encore une idée très précise de ce que sera demain, mais il me semble que c'est pourtant la question que nous devrions nous poser. Aussi souhaiterais-je poser la question à celles et ceux qui offrent l'emploi, et leur demander : c'est quoi pour vous l'emploi de demain ?

Catherine EL-FALLAH, Res Publica

Nous avons vu que votre corps d'appartenance offre 6 000 Emplois dans les dix ans. Quel est le profil de l'emploi en 2020 ?

Gilles THEVENET, de l'ATM (sécurité intrusion et contrôle d'accès)

Je suis venu ici pour m'imprégner du développement, car je suis aujourd'hui entouré par des jeunes qui m'obligent à avancer. Cela ne me déplaît pas, mais je ne maîtrise pas toutes les données et toutes les perspectives.

Concernant l'emploi, je ne suis pas trop inquiet. Jusqu'à aujourd'hui, tous les gens qui m'ont entouré ont toujours tous travaillé. Le véritable problème est celui de la qualification. La qualification peut, bien sûr, s'acquérir avec le temps, mais cela coûte de l'argent. C'est le problème que nous rencontrons : nous avons des embauches régulières de jeunes, et si nous avons les moyens de les financer pendant un an et demi ou deux ans, ils sont formés. Mais cela demande du temps et des moyens. C'est là le point faible de la qualification ; il n'est pas lié à la ville, c'est le système qui est comme cela. Peut-être devrait-on lier ce problème aux formations ? Néanmoins, nous prenons tout de même des personnes titulaires de BTS et malgré ce niveau, il leur manque des connaissances, comme la connaissance du produit, la philosophie de l'entreprise, la technologie utilisée...

Catherine EL-FALLAH, Res Publica

J'ai une question pour vous. Nous avons parlé tout à l'heure de l'ambiance favorable au fait d'entreprendre. Je souhaiterais savoir si Nevers jouit d'une bonne ambiance d'entrepreneuriat.

Gilles THEVENET, l'ATM

Dans l'ensemble, c'est une région qui est tranquille. Nous vivons un peu - et malheureusement - sur la vague de l'insécurité. A ce détail près que nous n'en profitons pas. De toutes manières, cela n'est ni notre philosophie, ni notre méthode.

Pour répondre à votre question, nous sommes actuellement dans une grosse phase de développement. Je serais tenté de dire que c'est l'arrivée de l'autoroute qui a « boosté » notre activité. Il y a 5 ans, j'étais tout seul. L'arrivée de l'autoroute - et celle de mes enfants - ont changé la donne et l'entreprise connaît aujourd'hui un essor important.

Denis THURIOT, Avocat à Nevers

Je voudrais aborder le sujet de l'image économique du département et de Nevers. L'objectif est de savoir comment, dans 13 ans, donner une autre image de Nevers. Lorsque je suis revenu ici il y a quinze ans, j'ai constaté que les gens, qui étaient partis faire des études ailleurs, ne sont jamais revenus. Personnellement, je suis revenu à Nevers plutôt par accident que par envie. Je ne veux pas être pessimiste, mais il faut être réaliste, et je constate que la plupart des gens interrogés sur le sujet disent : « mais pourquoi je m'enterrerai à Nevers ? ».

Quels sont donc les atouts de Nevers que nous pourrions mettre en avant de manière à ce que les personnes viennent par envie ? Cela me paraît important d'aborder ce thème car nous constatons que la ville et le département perdent des habitants. Nevers est tout de même au centre de la France et cette situation géographique peut instaurer une dynamique pour attirer des développements d'entreprises et des créations d'emplois.

Benjamin THEVENET

Par rapport au débat qui était posé au départ, nous avons une perspective démographique qui tend au vieillissement de la population jusqu'en 2030. Nous mettons actuellement en place un plan jusqu'en 2020. Ce plan est-il mis en place pour contrecarrer cette évolution de la démographie ? Ou devons-nous plutôt nous y adapter pour trouver les données économiques qui conteraient les problèmes futurs ? Doit-on s'organiser autour des services à la personne dans les 15 prochaines années ou peut-on envisager d'autres types de développements économiques ?

Catherine EL-FALLAH, Res Publica

C'est une bonne question. Nous avons une projection jusqu'à 2020 - 2030. Je traduis votre question en disant que la situation démographique évolue. En quoi cela impactera les entreprises qui auront plus de 40% de salariés de 60 ans, en terme de marché ? Je n'ai pas les chiffres exacts, mais l'on peut estimer que les chiffres se rapprochent de ceux de la Nièvre.

Patrice BARBEROUSSE, Directeur de l'Hôpital de Nevers (1700 pers).

Je voudrais dire quelques mots sur l'emploi dans le domaine de la santé.

Premièrement, les hôpitaux vont rechercher beaucoup de personnel dans les années à venir car un nombre important de personnes va partir en retraite chez nous. La recherche de personnel va toucher essentiellement les professions soignantes. Il est donc nécessaire d'orienter les jeunes sur des professions utiles. A titre d'exemple, nous avons ouvert un service d'hospitalisation à domicile que nous ne parvenons pas à faire tourner en raison du manque d'infirmières libérales et d'aides soignantes. Les métiers de la santé vont pourtant être amenés à se développer compte tenu des départs en retraite.

Deuxièmement, il sera nécessaire de prendre en charge des personnes âgées. Il s'agit peut-être d'un développement endogène, mais les gisements sont très importants. Comment allons-nous répondre à cela ?

Nous avons une école d'infirmière avec 330 étudiants. Au niveau de la formation de la prise en charge, même si la Région a pris en charge la formation des écoles et que notre Conseil Régional va nous aider à financer la reconstruction d'une école neuve, nous avons une formation professionnelle que nous assumons et des élèves relativement bien formés. Par ailleurs, nous exécutons les directives ministérielles avec beaucoup d'emplois aidés, je dirai presque trop. Car ce sont des jeunes qui viennent à l'hôpital et que nous devons prendre en charge sur la base d'un tutorat. Ce qui nous intéresse n'est pas d'avoir une main d'œuvre inutile, mais de nous orienter vers des professions soignantes avec passage sur concours et obtention des diplômes.

En dehors de ce panorama sur la santé, je suis confronté au problème des médecins : comment faire venir les médecins dans la Nièvre ? Une désertification médicale s'installe. Le département voisin met en place des systèmes attractifs pour faire venir des médecins dans son Département, et celui de la Nièvre doit également s'interroger sur ce point.

Je vais vous donner également un exemple de problème que je rencontre fréquemment : Il y a quelques mois, le précédent Directeur de la Poste souhaitait faire venir un de ses collaborateurs. Il m'a indiqué que le conjoint de son collaborateur ne souhaiterait pas venir si on ne lui trouvait pas un emploi en adéquation avec son niveau d'études. Lorsque l'on parvient à un certain niveau de formation, le conjoint ne vient pas parce qu'il ne trouve pas de travail dans la Nièvre.

A destination des entreprises, j'ai un autre élément de réflexion : les hôpitaux coûtent cher en cotisations sociales, mais l'argent est tout de même réinjectée dans l'économie. Nous avons 1 700 salariés qui sont clients chez vous et nous achetons beaucoup. Pourtant, je me rends compte que lorsque nous faisons des appels d'offre, nous trouvons peu d'entreprise de la Nièvre pour y répondre. Nous sommes donc obligés d'aller chercher des entreprises qui sont parfois situées assez loin. Une solution doit exister en matière d'adaptation des services des entreprises aux clients publics tels que les hôpitaux.

Le dernier problème que je voulais soulever est celui des transports nivernais. Lorsque je me rends à Dijon, je totalise 5 heures de trajet dans la journée. Pour Paris, c'est 2h15 de trajet. Certaines villes sont beaucoup plus attractives en matière de transports. Mes collègues d'Auxerre ou de Tour font les mêmes trajets, en une heure. Je sais que cela ne dépend pas uniquement de la ville de Nevers, mais nous avons un problème d'isolement géographique qui touche également les entreprises.

Jean-Philippe RICHARD, Directeur d'une entreprise de travail temporaire et d'insertion

L'objectif de l'Intérim consiste à permettre à des gens, qui sont souvent des demandeurs d'emploi de longue durée, de retrouver un travail. Nombre d'initiatives sont faites en la matière à Nevers et un certain nombre de structures existent pour aider les plus démunis à trouver ou retrouver une solution professionnelle.

Je déplore toutefois le fait que nous n'ayons pas de collaboration entre les entreprises d'Intérim, malgré l'existence d'un partenariat. J'espère qu'un partenariat plus avancé puisse voir le jour. Cela touche également les entreprises hors Intérim, puisque ce sont bien les entreprises qui embauchent. Si les manifestations organisées aujourd'hui peuvent permettre le rapprochement de tous les acteurs, je dirais trouver mon compte.

Florence OMBRET, adjointe au Maire chargée de l'action économique et Conseillère régionale

Je trouve que l'intérêt des échanges repose sur le fait de trouver des orientations futures pour l'avenir de la ville de Nevers, qui ne peut s'envisager sans l'avenir de la Nièvre et sans l'avenir de l'agglomération. Dans ce cadre là, nous devons négocier un contrat dans le cadre de l'agglomération, contrat qui va devoir apporter des propositions concrètes. J'aimerais donc que nous puissions trouver des orientations précises. A mon sens, ce qui fait le développement d'un territoire, ce sont les infrastructures et la formation. Ce sont les deux axes qui fondent le développement d'un territoire.

Pour ce qui relève des infrastructures, existe l'autoroute, mais nous pouvons nous orienter sur les chemins de fer ou les liaisons aériennes. Ces autoroutes concernent également les PIC, c'est-à-dire les autoroutes de l'information. Ce sont donc d'autres activités qui peuvent être développées et parallèlement, d'autres formations qu'il est nécessaire de trouver.

Pour la formation et l'enseignement supérieur, nous avons parlé de l'école d'infirmière, nous pouvons aussi parler de l'ISAT. Cependant, il ne faut pas nous disperser, mais plutôt trouver deux ou trois secteurs clefs qui vont générer et induire d'autres activités. Je pense que le secteur de l'automobile et l'ISAT constituent un atout et qu'une cohérence de filière sur l'automobile est possible.

Le secteur tertiaire reste à mon avis plus induit que l'industrie. Mais cette industrie doit à présent être envisagée sous une autre forme. Des entreprises vont fermer et nous savons que certaines rencontreront des difficultés pour contrecarrer la tendance à la mondialisation etc. Il faut donc que nous développions d'autres activités, qui vont demander des formations supérieures au niveau que nous avons actuellement. C'est également une façon d'attirer des jeunes et de les garder.

Jean-Lorain GENTY, Directeur de l'ISAT

Je voudrais rebondir sur les propos de Mme OMBRET. L'illustration par rapport à cette dynamique démographique, que tout le monde souligne, n'est pas extrêmement positive par rapport à l'évolution de la nature des métiers, évoquée par Mme OMBRET. Je pense qu'il faut rester dans le concret et traduire ces principes généraux, ces regrets ou ces envies, en actions concrètes. Les collectivités et les élus vont pouvoir agir sur des mesures concrètes, des choix d'investissements, surtout en matière de formation, car c'est là ce qui m'intéresse.

Nous portons un projet de développement emblématique de ce que l'on peut faire en matière de formation. Nous avons ainsi un pôle étudiant qui compte 1 800 étudiants aujourd'hui à Nevers. Est-ce suffisant ? Pourquoi ne se dirige-t-on pas vers une ambition d'avoir 3 000 étudiants ?

Les étudiants créent de l'activité et nous pouvons espérer en conserver et en maintenir une partie sur le territoire. Nous devons raisonner sur une logique de flux tiré sur l'emploi, mais de

temps en temps, le flux poussé n'est pas mauvais non plus. C'est parce que nous aurons des jeunes et une masse critique sur des niches de formations poussées que nous serons plus attractifs vis-à-vis des sociétés.

Pascal BAILLER-GEON, Secrétaire général du MEDEF et de la chambre syndicale de la métallurgie de la Nièvre

Je pense que lorsque l'on parle de projet au niveau du département, il faut parvenir à cerner les qualifications dont les entreprises ont besoin. Demain, le département qui s'en sortira sera celui qui arrivera à offrir, aux entreprises qui souhaitent s'installer, les métiers qui s'imposent. Les formations et le faible emploi ont été évoqués. Les CFA aident pourtant les jeunes à trouver des entreprises, ne serait-ce que par l'intermédiaire des missions locales, de l'ANPE etc.

Le problème n'est pas là. Notre problème majeur est celui de l'image : l'image de l'industrie métallurgique, par exemple, qui va connaître une perte de 300 000 salariés sur 1,8 millions à l'échelle nationale. Bien sûr, nous allons compenser cette perte avec le développement de nouveaux métiers, plus qualifiés. Le problème ne tient donc pas à ce que l'on va perdre, mais à la définition de la réorientation et des métiers.

Aujourd'hui, au niveau du CFA de l'industrie, 60 entreprises n'ont pas trouvé de jeunes. Ce sont des emplois avec des CDI à la clef. Il y avait des engagements de ce côté avec l'ANPE. Mais comment amener les jeunes aujourd'hui sur d'autres métiers que ceux de l'informatique et de la communication ? C'est cela qui est important : comment donner une autre image des métiers de l'entreprise en général. Lorsque vous disiez « *quid* de la création d'entreprise ? », c'est aussi cela le problème : quelle image donne-t-on du monde de l'entreprise et du chef d'entreprise ?

Christian CHANTEL, Conseiller en entreprise de type PME et TPE

Je vais me permettre de répondre à deux personnes en même temps : M. le Directeur du Centre Hospitalier et M. le secrétaire général du MEDEF, puisqu'il semble que le MEDEF et Métallurgie relèvent d'un point identique. Par rapport à ce que disais tout à l'heure, M. le Directeur du centre hospitalier sur les soins à domicile, j'ai dirigé, pendant 4 ans, la plus grande entreprise de France de soins à domicile, qui est aujourd'hui cotée en bourse. Et j'aimerais savoir si les lois ont changé concernant les soins à domicile et les aides soignantes. En effet, il n'existe pas de statut libéral d'aide soignante. En tant que haut fonctionnaire, je vous demande de vous faire mon porte-parole auprès du ministère pour que des aides soignantes puissent travailler avec des infirmières libérales. Là, vous aurez une chaîne complète de soins à domicile.

Concernant l'image de l'entreprise, je pense que la solution réside dans l'apprentissage. Je vous interpelle lorsque je vois que ce sont les services publics, telle que la mairie de Nevers, qui font plus appel à l'apprentissage que la plupart des grandes entreprises de la Liez.

Catherine EL-FALLAH, Res Publica

Je comprends les attentes que vous pouvez avoir concernant la concrétisation des actions. C'est aussi le sens des débats qui suivront. Ici, nous devons poser et ouvrir un certain nombre de sujets. La nécessité de la qualification ressort dans tous vos propos. Il faut augmenter le niveau des qualifications pour les faire correspondre aux exigences des emplois, de l'évolution industrielle, etc. Nous entendons le besoin d'une poussée à la qualification. Nous parlons aussi

beaucoup des jeunes, mais il y a également beaucoup de demandeurs d'emplois qui ont plus de 25 ans et qui ont également des besoins en matière de reconversion ou de formation. Est-ce que c'est une fausse bonne idée que de dire, par rapport aux emplois que vous évoquiez en matière de services à la personne, qu'il s'agit beaucoup d'emplois féminins ? N'y a-t-il pas ici une question à se poser en termes de masculinisation de ces emplois ?

Marie-Jo STRICKLER, secteur insertion par l'activité économique

Je suis arrivée à Nevers depuis une dizaine d'année. Mon premier constat est que - depuis mon arrivée - le nombre de bénéficiaires du RMI a doublé. Par ailleurs, les activités d'insertion se sont démultipliées et nous sommes toujours confrontés au problème de la rencontre avec les entreprises. Cela signifie que les entrepreneurs des activités d'insertion par l'économie n'arrivent pas rencontrer les entrepreneurs du secteur économique. J'ignore pourquoi mais nous n'y sommes toujours pas arrivés. Etant à la retraite, je souhaite que les collègues qui me suivent y parviennent. Je pense que la solution pour mettre en phase, ceux qui sont en dehors de l'emploi depuis longtemps et ceux qui y sont, consiste en une rencontre entre les entrepreneurs de l'insertion et ceux des entreprises.

Ma deuxième remarque est relative au genre des emplois. Chaque fois que l'on évoque l'emploi des aides soignantes, nous parlons au féminin. Pourquoi ne peut-on pas parler d'aides soignants ? Il me semble que si les métiers étaient approchés dans leur globalité sans distinction de genres, des ouvertures seraient créées. C'est avant tout un problème de discours. Il n'y a rien de discriminant pour un homme. Pour aider des personnes âgées, un homme de 40 ans s'en sort mieux qu'une femme de 56 ans.

Un participant

Je voudrais préciser dans les chiffres que, d'ici 2012, un salarié sur deux sera une femme. C'est un phénomène que nous n'avons jamais connu. C'est un message que l'on adresse au MEDEF et aux entreprises : dans le cadre de la métallurgie, beaucoup d'entreprises n'ont pas de vestiaires pour les femmes, ce qui signifie que demain, dans leurs recrutements, ils se passeront d'un salarié sur deux. J'alerte les entreprises d'une manière générale sur ce point. Aujourd'hui, nous devons féminiser les postes dans leur dimension ergonomique, parce que nous aurons bientôt une nouvelle donne qui va apparaître en France.

Une participante

En fait, il faudrait que les emplois n'aient plus de genres.

Michel PETIOT, représentant de l'agglomération de Nevers

Nous sommes venus car nous étions intéressés par les débats que nous pouvions entendre autour du développement économique. Mme OMBRET a dit tout à l'heure que l'économie était maintenant du domaine de l'agglomération de Nevers. Cela n'est pas tout à fait le cas. Mme OMBRET est quelqu'un qui voit vite et qui voit loin, mais l'économie n'est pas encore tout à fait la compétence de l'agglomération.

Celle-ci a en charge le développement sur 3 zones : l'une à l'Est de Nevers et les deux autres au niveau de Varennes-Vauzelles. Ces deux dernières sont des zones artisanales et tertiaires ; et nous connaissons une problématique dans la zone de Nevers Saint-Eloi, dans la mesure où

une partie de cette zone n'est pas située dans l'agglomération. Nous tâchons, tout de même, de travailler en partenariat avec nos confrères de manière à ce que les choses évoluent, en termes de requalification et de contacts avec les entreprises.

Quelqu'un dans la salle a rappelé le nouveau CPER (Contrat de Projet Etat Région) de l'année 2007. Cette année, nous allons contractualiser un nouveau contrat de territoire. Celui-ci sera totalement innovant. Jusqu'à présent, étaient menés un contrat d'agglomération et un contrat de pays, en parallèle. En 2007, nous allons véritablement essayer de travailler sur ces deux contrats de façon à ce qu'ils n'en fassent qu'un et tâcher de renforcer la complémentarité de l'axe économique avec le pays. Nous allons donc essayer de définir des chefs de file sur les compétences de l'agglomération et du pays. L'agglomération devrait devenir le chef de file du développement économique sur le territoire.

Nous avons donc surtout envie d'écouter, dans la mesure où nous considérons que cette production de réflexion va devenir un vivier important pour constituer une des bases essentielles de la construction de notre contrat d'agglomération.

Catherine EL-FALLAH, Res Publica

Je crois qu'il était essentiel de dire que tous ces territoires de projet travaillent en cohérence.

Etienne DEMEOCQ, chef d'entreprise (fabrique d'instruments de mesure)

Je voudrais faire une remarque concernant les nouveaux emplois. Il est nécessaire pour moi d'établir une différence entre une entreprise qui va fabriquer quelque chose et une entreprise de service. Pour ce qui nous concerne, nous fabriquons et nous vendons à l'export, pour 80% de notre chiffre d'affaires. C'est véritablement de la valeur ajoutée, et qui arrive ici, dans la ville. Dans le cas d'une entreprise de service, il est nécessaire que les gens aient suffisamment de salaire pour pouvoir se payer les dits services. Il m'apparaît donc important de distinguer ces deux secteurs. Nous ne pouvons pas dire : nous perdons des emplois industriels, nous allons nous recentrer sur les services. Je ne pense pas que cela apporte la même valeur ajoutée pour la ville.

Nous sommes une petite entreprise qui se développe et nous constatons que l'absence de locaux industriels est un problème à Nevers. Nous devons donc faire construire, car nous n'avons trouvé ni locaux à louer, ni locaux à acheter. Les locaux que nous avons trouvés sont « vieux », nous aurions besoin de les moderniser mais cela coûte trop cher, donc nous nous orientons vers la construction. C'est un manque significatif de la ville. Il y a quelques ateliers relais pour de toutes petites structures, mais sitôt qu'une entreprise se développe, elle est obligée de se lancer dans la construction, ce qui génère des coûts importants.

Par ailleurs, nous avons constaté un manque d'homogénéité entre les représentants de Conseil Général et ceux de la Chambre de Commerce, qui se « tirent un peu la bourre » pour savoir qui fera son village d'entreprise. Des histoires comme celles-là existent toujours entre la CCI, Fibre active et l'agglomération. Tous ces représentants ont l'air d'être indépendants. Je pense qu'il manque une certaine homogénéité en termes de développement économique entre ces structures.

Concernant la formation, je trouve qu'il y a une tendance à l'exagération. Nous voyons bien que le niveau augmente, mais ce que les entreprises vont surtout regarder relève de la motivation

au travail. Nous sélectionnons au niveau Bac et au niveau BTS et c'est un niveau qui est relativement bon. Je pense que l'éducation nationale fait un bon travail de ce côté. Les jeunes ont ainsi de bonnes bases et nous sommes aidés pour mettre en place des formations courtes d'une semaine ou deux sur des points qui vont être directement applicables à l'entreprise. Nous allons donc plutôt chercher un jeune dont nous pourrions sentir son envie de travailler. Moi qui suis Président du Centre Social du Banlay, je suis en contact avec des jeunes qui aimeraient être davantage assistés. Cela me gêne, en tant que chef d'entreprise, parce que nous n'allons pas chercher des gens qui ont envie d'être assistés, mais plutôt des gens qui ont envie d'y aller.

Catherine EL-FALLAH, Res Publica

Dans la première partie de votre propos, vous évoquiez la dernière question du document : quelle mise en réseau des acteurs au service de l'Emploi ?

Nous sommes à peu près à 10 minutes du terme du débat. Si vous n'avez pas dit quelque chose qui mérite d'être souligné, c'est le moment de vous exprimer, tout en sachant que j'insisterai ensuite beaucoup pour avoir vos contributions écrites.

Un participant

Il me semblait qu'un syndicaliste était, tout à l'heure, dans la salle. Comme il est parti, je vais jouer les syndicalistes. Beaucoup de jeunes cherchent un emploi dans l'administration pour la sécurité qu'elle confère et son niveau de salaire. Quand je vous entends dire que nous avons 60 emplois restés vacants, je vous pose une question : offrez-vous aux jeunes des salaires suffisamment attractifs et des perspectives de carrières suffisamment séduisantes pour qu'ils viennent chez vous ?

Ibrahima NDAO, Directeur de la mission locale de Nevers

Par rapport aux 60 offres d'emplois qui n'auraient pas trouvé de jeunes, il faut que l'on sorte des discours. Concrètement ces offres d'emplois ont-elles été déposées à l'ANPE ou à la mission locale ? Ces 60 offres d'emplois dont vous parlez, nous ne les avons pas vues. Il y en a eu quelques unes, mais pas 60.

Pour développer les emplois pour les jeunes, il y a deux dispositifs :

- Le PACTE est un Parcours d'accès aux carrières des fonctions publiques. Il s'agit de toutes les fonctions publiques, aussi bien hospitalières que territoriales. Très peu d'emplois ont été proposés à des jeunes dans le cadre du PACTE dans la Nièvre. Nous avons fait des tentatives, mais concrètement, qu'est-ce que les fonctions publiques attendent ou qu'est-ce qu'il faudrait que l'on vous propose pour mettre cela en œuvre dans la Nièvre ? Car c'est là quelque chose qui fonctionne très bien ailleurs. C'est un dispositif qui permet à des jeunes ayant, au maximum le niveau Bac, d'accéder aux différentes fonctions publiques, avec une partie consacrée à la formation. Il s'agit d'une des meilleures façons de leur mettre le pied à l'étrier.
- Une autre possibilité, évoquée précédemment, est celle du Contrat Ressources. 25 devaient être signés à Nevers et nous sommes arrivés péniblement à atteindre cet objectif. Le but de ce contrat est de permettre à des jeunes d'être formés pendant 8 mois dans une entreprise. L'entreprise ne paye pas de salaire, le jeune étant rémunéré par le Conseil Régional. La

contrepartie est que l'entreprise s'engage à former le jeune et à l'embaucher. Ces contrats ont été difficiles à pourvoir, car très souvent, les entreprises sont d'accord, mais elles ne souhaitent pas s'engager au terme des huit mois.

Catherine EL-FALLAH, Res Publica

Des questions sont restées en suspens et certaines personnes ne se sont pas exprimées. Je leur donnerai donc la parole en priorité. Par ailleurs, la question n'était pas celle à laquelle vous avez répondu, puisqu'il s'agissait de l'attractivité des emplois de la métallurgie.

Pascal BAILLER-GEON, Secrétaire général du MEDEF et de la chambre syndicale de la métallurgie de la Nièvre

Je ne souhaite pas lancer un débat public, bien que je trouve désagréable que vous m'attaquiez comme cela, surtout que nous siégeons dans la même commission PAVA et que nous avons déposé à la fois, au Conseil Régional et au sein de la DDTE, la liste des emplois en question. Je ne souhaite pas me livrer à un combat de boxe, mais je suis désolé que vous le preniez comme cela, M. NDAO. Nous faisons notre travail autant et aussi bien que vous.

Il est certain qu'au niveau des salaires, ce sont des emplois pour des qualifications. Il s'agit de Contrat Professionnel ou d'apprentissage, donc le salaire représente un pourcentage du SMIC.

Après, je ne peux pas vous répondre plus exactement, puisque ces emplois sont différents en fonction des entreprises et du poste qui va être occupé. La rémunération est peut-être un problème, mais la sécurité de l'emploi et les difficultés de mobilité le sont également.

Par exemple, le bâtiment a nettement moins de mal à recruter. Il s'accompagne d'une meilleure attractivité parce qu'il offre la possibilité de rester sur son territoire, et il permet aussi de devenir patron. Ces deux éléments constituent une attractivité supplémentaire par rapport à l'industrie, qui promet un travail, mais avec des perspectives de fermetures et de déplacements en dehors du département.

Catherine EL-FALLAH, Res Publica

Nous savons aussi que le bâtiment a également beaucoup travaillé son image. Il y a 10 ans, le discours que vous tenez sur l'industrie était tenu sur le bâtiment.

Y a-t-il parmi vous des gens qui ne se sont pas exprimés ?

Geoffroy MERCIER, Directeur de Veolia Eau (100 pers)

Nous sommes une entreprise qui a embauché environ 15% de salariés en plus en 3 ans. Personnellement, je n'ai absolument pas de problèmes pour recruter des jeunes. J'ai travaillé à la Réunion et dans le Sud de la France et je peux vous assurer que les Nivernais sont des gens qui travaillent. Il faut quand même le dire car c'est une richesse. Les salariés s'investissent et ont envie de bien faire. Je pense que c'est vraiment dans le cœur des gens et que cela durera encore longtemps. Je l'espère, en tous cas.

Je travaille dans le domaine environnemental. C'est un domaine qui se porte bien. Il compte 500 à 1 000 salariés dans la Nièvre, aussi bien dans l'eau que dans le secteur des déchets. Nous

travaillons avec les agences d'intérim et l'ANPE. Nous recrutons des personnes avec des niveaux BTS et Ingénieurs et nous trouvons des gens.

Mon principal problème serait de pouvoir avoir un environnement plus attractif. Car les ingénieurs que nous employons quittent généralement le territoire pour le Sud de la France.

C'est vraiment une question d'infrastructures, de climat et d'environnement. C'est aussi une question de vie dans la ville. Il y a des choses qui devraient pouvoir se faire avec les enfants, ou autour de la culture. Nevers est une ville très culturelle qui a des atouts pour retenir les habitants sur son territoire.

Je trouve également qu'il manque un espace de discussion avec les différentes entreprises. Personnellement, nous avons l'habitude de nous retrouver au « Tennis de table », un club très dynamique où beaucoup d'entreprises, notamment de TP, avaient l'habitude de se retrouver. Ce club a aujourd'hui disparu. L'USON-Rugby est également un endroit où les entreprises se retrouvent, c'est bien agréable. Il y a aussi des cercles de discussion plus professionnels, en dehors des cercles sportifs. Et je pense que ces cercles manquent cruellement à Nevers. J'ai personnellement du mal à me retrouver au travers du MEDEF ou des actions de la CCI.

Un endroit où les entreprises pourraient se rencontrer, peut-être avec les acteurs sociaux, serait sympathique et utile.

Marie-Christine MOULU, Provisoire Adjointe du Lycée Pierre Bérégovoy

Personnellement je souhaiterais finir sur une note positive. Je trouve que l'on ne donne pas assez de rêves à nos jeunes. J'estime que le diagnostic est un peu trop positif vis-à-vis de la ville. Lorsque nos jeunes partent faire un BTS ailleurs, ils ne reviennent jamais.

Certaines entreprises se permettent également de ne pas donner d'ambitions à nos jeunes. Nous avons des élèves qui sont recrutés avec seulement un BEP. Le BEP, dans 10 ans, nous ne saurons même plus ce que c'est. Il faut donc leur donner l'ambition d'aller au moins jusqu'au bac pro ou au BTS. Je trouve que les entreprises doivent contribuer à cette part de rêve également. Lorsque vous accueillez des stagiaires, donnez-leur l'ambition d'aller le plus loin possible.

Catherine EL-FALLAH, Res Publica

Le prochain rendez-vous aura lieu le 25 mai 2007. D'ici là se tiendra toute une série de réunions avec les habitants. Nous avons beaucoup parlé des jeunes et nous allons également beaucoup les rencontrer. Le 25 mai 2007, vous aurez le compte rendu de ces débats, vos papiers et l'ensemble des débats avec les habitants. J'insiste tout particulièrement sur vos contributions. Je précise également qu'il n'y aura plus de problème de sono à cette date. Nous comptons beaucoup sur vos contributions. Merci beaucoup.

3.7. ATELIER N°3 : CADRE DE VIE

Atelier animé par Gilles-Laurent RAYSSAC, Res Publica

Gilles-Laurent RAYSSAC, Res Publica

Cet atelier se tiendra en deux temps. Dans un premier temps, je vous ferai part de la démarche que nous allons suivre afin que chaque participant comprenne l'enjeu de la réunion. Dans un second temps, je vous présenterai les questions élaborées lors de la première partie de notre mission, notamment avec les élus. Vous pourrez poser d'autres questions et apporter des réponses.

3.7.1. Présentation

Organisation des débats

Vous allez participer à quatre débats. Il s'agit de repérer les grands enjeux de la question du cadre de vie et d'en tirer des orientations stratégiques.

Le présent débat a pour objectif d'explorer le cadre de vie. L'objectif n'est pas d'approfondir les différents sujets, mais d'avoir une vision générale et de clarifier les problématiques.

Le deuxième débat aura lieu dans deux mois. Nous identifierons les premières pistes de travail et les premières voies de résolutions qui pourront se traduire par des actions.

Le troisième débat consistera à partager les points de vue entre l'ensemble des participants afin de faire émerger des idées et des propositions communes et afin de repérer les points d'accord et de désaccord. Les problèmes se posent surtout quant aux moyens à mettre en œuvre. L'objectif de ce débat ne sera pas de cacher les désaccords, mais de les clarifier.

L'objectif de ces débats n'est pas de résoudre les problèmes, mais de connaître les points de consensus et les points de dissension. Le rôle des participants n'est pas de décider : par définition, la décision sera prise par les élus du Conseil municipal de Nevers. En revanche, pour que ces derniers puissent décider de façon éclairée, les participants doivent exposer clairement leurs positions sur chaque projet. Les élus connaîtront ainsi les différentes manières et pourront décider au mieux.

Le dernier débat aura lieu le 12 juillet 2007. Il s'agira de la présentation du Projet de Ville.

Le cadre de vie

Dans son sens restreint, le cadre de vie correspond à l'environnement, aux espaces verts. Pour nos débats, le cadre de vie sera pris dans une acceptation large, comprenant à la fois l'environnement, qu'il soit naturel ou construit, les équipements, les services, et, d'une façon générale, tous les éléments qui apportent un niveau de confort dans l'utilisation de l'espace urbain (équipements structurants, équipements de proximité, de transport, équipements sportifs, culturels, sociaux, patrimoine architectural, etc.).

Si des éléments ne nous conviennent pas, nous pourrions proposer des améliorations, non seulement sur le plan individuel, mais aussi du point de vue des entreprises. Le cadre de vie

concerne en effet également le monde économique : les investisseurs préfèrent s'engager dans des zones d'activités propres et efficaces. Il en est de même pour les salariés.

Questionnements

Dans cette perspective, de nombreuses questions se posent. Quel est le cadre de vie à Nevers ? Comment le vivons-nous ? Quel regard portez-vous sur ce cadre ? Comment tenir compte des évolutions attendues de la population ? Le cadre de vie actuel sera-t-il encore pertinent dans trente ans ? Nevers sera-t-elle encore accueillante pour une population plus âgée ? Quels sont les critères les plus pertinents pour définir l'attractivité de Nevers ? Quelles sont les valeurs principales que vous privilégiez ? Comment pouvez-vous évaluer ces valeurs actuellement et dans le futur ? Quelles sont les différences entre les espaces de la ville ? La ville n'est en effet pas vécue de la même façon dans le centre, à la périphérie ou dans un quartier particulier. Quelle est la place du centre-ville ? Quelle place donner à la Loire ? Faut-il la reconquérir et rouvrir la ville sur le fleuve, comme le font les Hauts-de-Seine ? À l'inverse, dans le Val-de-Marne, la Seine est un fleuve enclavé. Comment pouvons-nous agir sur le cadre de vie ? Quelle peut être l'implication des élus, des professionnels et des habitants ?

3.7.2. Débat

André FOURCADE, syndicaliste à Nevers

Il est vrai que le cadre de vie doit prendre en compte les emplois. Il faut s'interroger sur ce qui incite les personnes à venir à Nevers plutôt qu'ailleurs. De mon point de vue, la réponse à cette question réside dans le rôle de la ville centre et dans le centre-ville. Je voudrais vous faire part de mon inquiétude sous la forme d'une question : dans quinze ou vingt ans, les commerçants de la rue du Commerce seront-ils uniquement des banques, des agents immobiliers et des bistrotiers ? Quels seront les services attractifs dans le centre-ville ? Tous les espaces commerciaux et culturels ne partiront-ils pas à Marzy, à Saint-Eloi et dans les autres zones périphériques ? Il faut également s'interroger sur le dynamisme du centre-ville et de ses commerçants.

Ma deuxième interrogation est liée à la hausse du coût de l'énergie. Le pétrole est de plus en plus rare et sera donc de plus en plus coûteux. Nous ne serons plus en mesure d'aller à Carrefour en voiture pour faire nos courses. Il faudra prendre les transports en commun ou acheter ailleurs ou autrement. En fait, l'évolution du prix de l'énergie entraînera un retour vers la ville. La réflexion sur le cadre de vie à 2020 doit donc prendre en compte ce point.

Ma troisième interrogation porte sur la Loire. L'intérêt de la ville pour son fleuve est récent. La location de canoës n'est possible que depuis cinq ans. Les sentiers ne sont aménagés que depuis quelques années. Bref, la Loire est une richesse et il faut poursuivre le travail d'appropriation. Il existe par exemple de très belles maçonneries sur les digues entre les deux ponts, mais elles ne sont pas mises en valeur. Il faudrait au moins les nettoyer.

Ma quatrième interrogation porte sur les espaces. De grands espaces vont se libérer sur le territoire. Ainsi, l'hôpital va partir de Colbert et le Conseil général va aller à la caserne. Il faut réfléchir à l'utilisation de ces espaces libérés.

Ma cinquième interrogation porte sur la place de la ville dans l'agglomération. Les deux entités sont inséparables, notamment pour les transports urbains. Il est anormal qu'aucun bus ne desserve Marzy parce que la municipalité ne souhaite pas s'intégrer dans l'agglomération.

Ma sixième interrogation porte sur les cadres. En effet, la proportion de cadres dans la Nièvre est inférieure de moitié à la proportion nationale (6 % contre 11 %). Il faut donc se demander comment attirer et retenir des cadres, tant ceux du secteur public que ceux du secteur privé. Ce point est lié à la fois à l'emploi et au cadre de vie.

Ma dernière interrogation porte sur la communication locale. Il y a vingt ans, j'ai créé une radio au lycée. Actuellement, nous ne disposons pas de l'équivalent de Radio Bleue à Auxerre. Je souhaite donc que soit mis en place un média local professionnel à Nevers. Il permettrait de renforcer l'identité locale.

Pierre CHOIGNON, représentant du Moto-club de Nevers

Le club de moto de Nevers dispose de son propre terrain et organise des sorties de moto-cross. Depuis quelques mois, il a créé une antenne de moto de vitesse en collaboration avec le circuit de Nevers Magny-Cours. 83 amateurs sont licenciés au sein de notre association. Ce dernier initie les jeunes à la course moto-cross. Bref, le club constitue un lieu de vie pour les Neversois intéressés. Pourtant, les motards sont souvent mal compris. Cette situation est étonnante, puisqu'ils sont chaleureux et dynamiques. Dans ce cadre, comment les activités sportives peuvent-elles être réellement intégrées dans le cadre de vie ?

Gilles-Laurent RAYSSAC

Le service des sports de la ville doit connaître la situation des différents clubs. Sur le fond, la question du rôle des activités sportives et de la place des équipements sportifs est importante.

Sylvie PREVOTAT, secrétaire du GSN (centre aquatique nivernais)

Je partage l'interrogation du représentant du moto-club. Un centre de balnéothérapie va être construit à la place de l'ancien hôpital. Or il existe quatre clubs de plongée dans la Nièvre, soit 200 licenciés. Ceux-ci ont besoin de bassins ayant une profondeur suffisante pour faire leurs exercices. La piscine actuelle a une profondeur de 3,80 mètres. Il faudrait envisager de construire une fosse plus profonde. Il paraît également possible de créer des emplois liés à l'activité de plongée au sein du futur centre. La présence de ces équipements et de ces activités inciterait les personnes à rester dans la Nièvre.

Denis SEGUINIER, président du club de voile

D'une façon générale, il faudrait développer le sport de haut niveau. Trop de jeunes sportifs quittent en effet la Nièvre à dix-sept ou vingt ans faute d'un encadrement et d'équipements suffisants. Le président de football se plaint également de ces départs. En fait, nous initiions nos jeunes au sport et nous n'en tirons pas de bénéfice faute de moyens. Il faudrait en conséquence développer le sport dans les écoles et surtout dans les universités pour éviter que les jeunes partent dans les grandes villes.

Gilles-Laurent RAYSSAC

D'autres participants veulent-ils intervenir sur le thème du sport ?

Jean-Luc COTTIN, responsable sportif associatif

Je ne voudrais pas défendre ma propre activité sportive, mais inviter la Ville de Nevers à réfléchir sur l'importance du sport. L'exemple de Vichy est éclairant à cet égard. Cette ville dispose d'un centre omnisports où toutes les activités sportives sont regroupées. Ce centre de grande qualité favorise la multiplicité et la diversité. L'existence d'un tel centre facilite les déplacements des sportifs. Les familles ayant plusieurs enfants peuvent leur permettre de pratiquer plusieurs disciplines. D'une façon générale, la mutualisation des activités simplifie le travail de l'encadrement, des parents et des sportifs. Cela participe également au développement du sport professionnel. Il faudrait donc créer à Nevers des centres dédiés spécifiquement à l'activité sportive.

Christian DARTOIS, président d'un aéro-club

Nevers se trouve exactement au centre de la France. La ville est très facile d'accès par la route depuis Paris et Lille, mais beaucoup moins depuis Strasbourg, Brest, Perpignan ou Marseille. En revanche, en avion, Nevers se trouve à équidistance de Strasbourg, de Brest, et de Lille. Compte tenu de cette situation idéale, je propose de développer largement l'activité sportive aéronautique. Il faudrait donc développer largement les rassemblements aériens (parachutisme, vol à voile, des ULM, montgolfières...).

Gilles-Laurent RAYSSAC

Je crois que nous avons fait le tour de la question du sport.

Éricq VALVIN, architecte à Nevers

La question du cadre de vie est très vaste. Il faut réfléchir à la manière de vivre mieux et se demander comment Nevers peut être mieux perçu d'une part par les Neversois, d'autre part par les personnes extérieures à Nevers, tant les touristes que les personnes qui cherchent une ville agréable où s'installer et que celles qui arrivent par les trains ou par les entrées de ville. Il faut donc réfléchir à tous les aspects (sportif, culturel, patrimonial, etc.).

Néanmoins, la vision de la ville passe également par une réflexion beaucoup plus large et cohérente élargie à tous les quartiers. La problématique ne sera jamais la même pour le centre-ville, qui dispose d'un important patrimoine historique et culturel, pour la zone des Grands-Champs et pour d'autres zones. Les projets d'aménagement et d'études doivent donc être réalisés au niveau de chaque quartier. Chacun doit garder sa propre histoire et sa propre identité. En même temps, il ne faut pas oublier la cohérence générale.

Une telle réflexion à la fois large et localisée a déjà été engagée pour le quartier des deux gares. Les voyageurs arrivant par le train découvrent la ville par le quartier des deux gares, qui s'est bien modernisé. Cela permet à Nevers de véhiculer une bonne image, celle d'une ville où les habitants se sentent bien et, où les touristes et les hommes d'affaires ont envie de venir plus longtemps et où les jeunes ont envie de rester.

Nevers dispose d'une population de 12 000 écoliers et universitaires, ce qui est très élevé au regard d'une population de 40 000 habitants. Nous devons agir pour que ces jeunes se sentent bien à Nevers, qu'ils respectent la ville et qu'ils aient envie d'y revenir après leurs études.

Par ailleurs, il faut réfléchir aux entrées de ville, notamment au Mouesse, à la rue du Treizième de Ligne et à l'avenue Colbert, qui est la plus importante. Les entrées sont essentielles pour une ville, car ce sont elles qui donnent la première image. Il s'agit d'un élément essentiellement routier. La place Carnot est la principale place de Nevers et constitue un lieu de passage obligatoire pour accéder au centre-ville et pour aller dans le centre historique, dans les quartiers commerciaux et dans le parc. Cette place doit donc être très lisible.

D'une façon générale, il faut définir des priorités et réfléchir à ces questions sur le long terme et mettre en œuvre une politique sur plusieurs années, par exemple sur la durée d'un mandat. En fait, l'aménagement global de la ville doit se faire de manière progressive.

Gilles-Laurent RAYSSAC

Il est vrai qu'il faudra organiser la réflexion, mais, dans le cadre du présent débat, il s'agit plutôt de réfléchir aux questions auxquelles le projet de ville devra répondre.

Jacqueline BOUJON, Représentante d'une Association de jumelage

Je partage l'analyse de l'intervenant précédent. La place Carnot joue un rôle fondamental dans la ville. Pourtant, elle a une mauvaise image. Il faudrait donc retravailler sur celle-ci et sur tous les plans. Il s'agit en effet non seulement d'un nœud routier, mais également d'un lieu de rassemblement. Le mobilier urbain actuel cloisonne la place et la rend très laide. Il faudrait donc le changer pour ouvrir la place.

Concernant le centre-ville, la mise en place d'une zone franche pourrait inciter les petits commerçants à y revenir. Je ne suis pas économiste et je ne sais pas si cela est réalisable.

Par ailleurs, la ville doit prendre en compte beaucoup plus largement la Loire. Nous devrions même changer le nom de la ville et l'appeler « Nevers-sur-Loire ». Cela permettrait d'associer pleinement la ville et son fleuve. L'image de Nevers en serait grandement valorisée, en particulier sur le plan touristique.

Vincent DARBEAU, représentant de l'Association des usagers du centre social Vert pré

Il est vrai qu'il faut réfléchir à l'attractivité de Nevers à l'égard des personnes extérieures. Cependant, nous devons aussi penser à l'attractivité de Nevers pour les Neversois, c'est-à-dire à ce qui les incite non seulement à rester dans la ville, mais également à s'y déplacer. En effet, les habitants des quartiers périphériques vont dans le centre-ville, mais pas forcément dans les autres quartiers. De même, les habitants du centre-ville se déplacent rarement dans les quartiers environnants. Il faut donc améliorer le « vivre ensemble » et rénover le cadre de vie. Par exemple, la création d'un pôle d'activités sportives dans un quartier conduirait les habitants des autres quartiers à s'y rendre et à découvrir un autre quartier.

L'attractivité concerne aussi les jeunes. Ces derniers restent à Nevers jusqu'à leur majorité puis la plupart partent. Aucune faculté ne permet de les retenir. Rien ne les pousse à revenir. Au

delà de l'emploi, il faut réfléchir à ce qui manque à Nevers pour que les jeunes aient envie de s'y installer.

Concernant le développement de la ville, il faut noter que Nevers est cernée par d'autres communes. Ses possibilités de croissance sont donc limitées par le territoire. La seule solution à ce problème réside dans une coopération au niveau de l'agglomération. Il faut également améliorer le réseau de transport, notamment pour renforcer l'attractivité de Nevers par rapport aux autres communes de l'agglomération.

Par ailleurs, la place de la voiture est trop importante à Nevers. Il est vrai que ce sujet est largement controversé, certains souhaitant faciliter l'usage de la voiture à Nevers et d'autres privilégiant les transports en commun. Actuellement, nous sommes dans une situation intermédiaire. Il faudrait prendre une décision plutôt que de rester dans cet entre-deux : soit revenir à une ville dans laquelle la voiture est omniprésente, soit interdire la voiture dans le centre-ville. Pour ma part, je rêve d'une place Carnot piétonnière, mais il est vrai que cela risque de déplacer les problèmes d'embouteillage. Cela impliquerait également la création de places de stationnement. Néanmoins, cela rendrait le centre-ville plus agréable.

Gilles-Laurent RAYSSAC

Les sujets de réflexion sont nombreux.

Lydie DENEUVILLE, représentante de la Coordination rurale

Nous voulons que Nevers soit attractive et se démarque par rapport à d'autres villes. Or, d'ici 2020, nous devons tous faire des efforts pour protéger l'environnement. Nous pourrions tirer profit de ces deux impératifs et faire en sorte que Nevers devienne une ville précurseur dans le domaine du développement durable. Cela permettra de créer des emplois et d'attirer les jeunes. Il faut en effet savoir que l'environnement est un secteur qui crée de nombreux emplois. Pour les transports, il faut encourager l'utilisation des énergies propres, par exemple pour les bus. Il faut également favoriser les économies, notamment celles qui conduisent à une réduction des émissions de carbone.

La Nièvre est perçue comme un département vert. La Loire est un fleuve libre. Les espaces verts sont nombreux. Ces différents éléments doivent être valorisés. Nevers doit devenir une ville précurseur en matière de propreté et de développement durable. Seule une réflexion pertinente en matière d'environnement permettra de lever les inquiétudes en matière de dispersion de la population, d'emploi, de transport, etc.

André FOURCADE, syndicaliste à Nevers

Concernant les transports, il est vrai qu'il faut réduire l'usage de la voiture en ville. Dans ce but, il faudrait mieux utiliser la voie ferrée entourant la ville. Une gare nouvelle a été créée au Banlay. Il est possible d'en créer une autre à Saint-Eloi, à côté du petit canal. Il est possible de réactiver les haltes ferroviaires au Perrière, à Vauzelle, etc. Cela permettrait de préparer l'avenir. J'espère également que le nouveau réseau Keolis permettra de mieux répondre aux besoins des Neversois.

Concernant les entrées de ville, il est vrai que les entrées situées au nord et au sud ne ressemblent à rien. Pourtant, de nombreuses villes sont parvenues à créer des entrées

attrayantes. Ce problème ne concerne pas seulement Nevers, mais également les communes avoisinantes. Un exemple est significatif à cet égard. Vue du pont de Nevers, la Maison de la culture ressemble à un grand bâtiment blanc de trente mètres de côté. Il est étonnant que depuis la construction de ce dernier il y a trente ans, rien n'ait été fait pour mettre en valeur cette perspective. Pourtant, des solutions simples existent pour cacher ou mettre en valeur le bâtiment : il est possible de réaliser une peinture murale sur le bâtiment, de planter des peupliers, etc.

Concernant les économies d'énergie, Nevers pourrait inciter les habitants à isoler leurs logements. À cet effet, certaines villes comme Dunkerque ont réalisé un diagnostic aérien en infrarouge. Chaque habitant sait ainsi s'il est bien isolé ou s'il perd de l'argent. Il faut également noter qu'un tel projet crée du lien social, puisque chaque habitant peut discuter avec son voisin pour connaître sa situation. Un projet de ce type constitue un investissement peu coûteux et pourtant réellement utile.

Enfin, concernant la vie étudiante, il faut noter que les différentes écoles sont dispersées dans la ville : l'ISAT se trouve après la Croix Joyeuse, l'école d'infirmières va être transférée à la caserne, l'école d'arts appliqués est située à Alain Colas. Autrement dit, il n'existe pas de lieu géographique concentrant des étudiants et faisant masse critique. Un pôle universitaire rassemblant les écoles permettrait non seulement de réduire les coûts (bibliothèque, restaurant universitaire, administration), mais également de donner de la visibilité. La vie étudiante pourrait devenir un pôle d'animation et un pôle de vie culturelle pour Nevers.

Pierre CHOIGNON

Il est vrai que le centre-ville doit être attractif, mais il doit en être de même pour l'ensemble des quartiers. Lors de la fête de la musique, de nombreux Neversois se déplacent dans l'ensemble des quartiers pour écouter des musiques différentes. Il faut faire en sorte que les habitants aient envie en permanence de faire le tour de la ville.

Par ailleurs, la ville de Nevers présente un grand inconvénient : la circulation automobile traverse le centre-ville. Or, dès lors que les voitures se trouvent à la place des piétons, ces derniers n'y vont plus. Il faut donc non seulement réfléchir à l'entrée des villes, mais également à la circulation intra-muros. De fait, les voies de circulation sont nombreuses, mais inadaptées. Il faut donc les dévier.

Gilles-Laurent RAYSSAC

Avez-vous d'autres remarques sur le centre-ville ? Qu'en pensent les représentants de la DDE ?

Un représentant de la DDE

Nous avons un devoir de réserve.

Jacqueline BOUJON

Je regrette que l'axe piétonnier nous oblige à faire un aller-retour. Il faudrait faire en sorte qu'il soit constitué d'une boucle.

Gilles-Laurent RAYSSAC

Un participant souhaite que l'accès au centre-ville soit interdit à la voiture. Qu'en pensez-vous ?

Marie-Françoise BERAT, représentante de la CFCV

La voiture est toujours un problème, quel que soit l'endroit. Des solutions existent pour en réduire l'usage. Ainsi, il existe des parkings et des petits bus, mais seulement dans certains quartiers. Rien n'est prévu pour le quartier ouest. Il faudrait créer de grands parkings et développer les transports en commun, notamment pour les travailleurs venant du Cher.

Une participante

Il faut également tenir compte des tarifs. Le nouveau parking aménagé à côté des cinémas et de la gare est payant, même la nuit. Il est donc peu utile.

Marie-Cécile GAULON, élue de Nevers

La place de la voiture a diminué depuis quelques années. C'est en effet un objectif prioritaire du maire. En outre, la zone piétonne et semi-piétonne s'est agrandie, puisqu'elle s'étend désormais jusqu'à la porte de Paris.

Par ailleurs, il existe des parkings gratuits autour du centre-ville. La Coursinelle est conçue pour desservir ces parkings et inciter les personnes venant de l'extérieur à laisser leur véhicule. La zone piétonnière est organisée sous la forme d'une boucle, qui leur permet de revenir à leur véhicule sans repasser au même endroit. De plus, de nombreux panneaux ont été installés pour faciliter l'accès aux parkings gratuits.

Enfin, il est vrai que la Coursinelle ne dessert pas les quartiers, puisqu'elle est conçue pour desservir les parkings gratuits. Néanmoins, les habitants du quartier des bords de Loire en profitent. Les habitants des autres quartiers aimeraient en profiter autant, mais cela n'est pas possible. Le concessionnaire du réseau de bus doit en effet vendre des tickets pour pouvoir vivre.

Quoi qu'il en soit, l'usage de la voiture recule en ville et nous souhaitons poursuivre dans ce sens. D'ailleurs, je ne comprends pas pourquoi certains s'entêtent à y venir en voiture. En outre, pour aller d'un côté à l'autre de la ville, il est préférable de passer par les voies extérieures, beaucoup plus rapides.

Florence EREL, représentante de Nièvre habitat

Mes enfants sont adolescents et fréquentent beaucoup le centre-ville, notamment le mercredi et le samedi. Les jeunes se déplacent souvent en vélo. Il faut donc leur faciliter l'accès et créer des emplacements pour laisser les vélos en sécurité. Rendre le centre entièrement piétonnier est une bonne chose, mais il ne faut pas oublier d'aménager des parkings aux alentours. Par ailleurs, Colbert peut constituer un axe stratégique entre la porte de Paris et les magasins. Il faut également développer les liaisons avec les quartiers, notamment pour les personnes âgées.

Gilles-Laurent RAYSSAC

Les représentants des commerçants veulent-ils intervenir ?

Un participant

Ils sont encore au travail.

Gilles-Laurent RAYSSAC

Nous ne disposerons donc pas d'un point de vue complet sur le centre-ville.

Patrick MERLE, ingénieur territorial dans la collectivité

Il faut réfléchir aux évolutions attendues de la population, à la place de la Loire et au cadre de vie des entreprises, qui est un élément de l'attractivité.

En tant que technicien, je suis ouvert à toutes les solutions. Nous pouvons développer des projets, aménager des places de parkings ou rendre le centre plus piétonnier. Cependant, il ne m'appartient pas de faire part de mon point de vue.

Gilles-Laurent RAYSSAC

Le fait que vous soyez technicien ne vous empêche pas de prendre part au débat. Quel est votre point de vue sur le cadre de vie ?

Patrick MERLE

Nevers est une ville pauvre. Nos aménagements doivent donc être simples, propres et faciles à protéger. C'est ce qui permet d'avoir un beau cadre de vie. Il faut également faire le lien entre la ville et son fleuve.

Christian DARTOIS

Il faut également agir pour attirer les personnes extérieures. De nombreux Hollandais, Belges et Allemands venaient camper sur le terrain d'aviation pour faire du planeur, mais cela leur est désormais interdit. En conséquence, ils vont maintenant à Issoudun ou à Romorantin. De ce fait, il faudrait aménager une base indépendante pour qu'ils reviennent à Nevers.

Agathe BAZIN, adjointe de Nevers

Comme la population vieillit, il faut se demander si les logements seront toujours adaptés à l'avenir.

Une participante

De plus en plus, les habitants de certains quartiers préfèrent partir des immeubles et achètent ou louent des maisons individuelles. Il faut donc réfléchir à la rénovation du quartier ouest. D'une façon générale, il faut développer la mixité dans les quartiers et éviter les concentrations sociales. Comme la population vieillit, il faut favoriser le mélange des générations et développer l'entraide. Celle-ci fonctionne d'ailleurs dans les deux sens : les jeunes couples peuvent aider

les personnes âgées et ces dernières peuvent rendre service aux premiers. Il faut également réfléchir au développement des activités dans les quartiers et non seulement dans le centre-ville, car les mères de famille et les personnes âgées ne peuvent pas se déplacer facilement.

Marie-Cécile GAULON

Mon rêve est que chacun puisse accéder à un logement de qualité. Actuellement, les habitants des quartiers sont captifs des bâtiments collectifs et ils manquent de moyens pour changer d'habitat. En fait, le cadre de vie est agréable lorsque les habitants peuvent rester dans le quartier où ils se plaisent ou en changer lorsqu'ils ne s'y plaisent pas.

Pour ma part, j'ai vécu pendant vingt-cinq ans dans une HLM et je loue depuis neuf ans un pavillon. Cela n'a rien de commun. Je n'appréhende plus la vie de la même manière. Il est plus agréable de travailler en sachant que l'on va retrouver son jardin le soir. Bien sûr, ma vision est utopique. Nous ne sommes pas dans un monde idéal où chacun peut disposer du cadre de vie qu'il souhaite. Néanmoins, il faut permettre aux habitants de pouvoir choisir leur lieu de vie.

Une participante

J'habite dans une HLM. Je suis satisfaite de constater que les améliorations ont été nombreuses, notamment en ce qui concerne les espaces verts. La majorité des quartiers disposent désormais de leur petit parc. De ce fait, les habitants descendent des immeubles et se côtoient beaucoup plus.

Christophe PAGE, représentant d'Instant Nature

Les reconstructions sont nombreuses. Nièvre Habitat construit de nombreux immeubles. Pour ma part, mes locaux professionnels se trouvent dans la tour Goguin. Je me trouve au pied de la Loire. Mon cadre de vie est donc exceptionnel, même s'il n'est pas très fonctionnel.

Il est dommage que le bâti ancien soit insuffisamment restauré. Nevers dispose de nombreuses maisons de caractère qu'il faut réhabiliter et mettre en valeur. Les immeubles vétustes donnent une mauvaise image de la ville, notamment ceux situés à proximité de la place Mossé et de la gare. La ville et les bailleurs doivent accentuer leur politique de rénovation du patrimoine.

Marie-Cécile GAULON

Nous serions dans une situation idéale si nous pouvions restaurer tous les bâtiments. La ville avait d'ailleurs rénové de nombreux bâtiments anciens dans les années 1980. Le patrimoine historique de la Nièvre est donc de bonne qualité. Malheureusement, le coût de la construction ne permet plus de multiplier les rénovations. Les programmes ont également évolué. Nous ne construisons plus de grands immeubles collectifs, mais des petits immeubles, voire des logements individuels. En effet, nous achetons et rénovons des maisons anciennes, c'est-à-dire de l'habitat diffus. Les bénéficiaires des logements sociaux sont ainsi dispersés dans la ville, ce qui leur donne un meilleur cadre de vie et accroît la mixité sociale.

Vincent DARBEAU

Le cadre de vie ne se limite pas à la rénovation urbaine. De fait, une opération de réaménagement des logements telle que celle du quartier Saint-Aricle s'est accompagnée d'un

projet de redynamisation. Les particuliers et les commerçants commencent à revenir. Autrement dit, la ville doit mettre en place un bon cadre de vie. Ensuite, les habitants et les entreprises reviennent d'eux-mêmes.

C'est la raison pour laquelle la ville doit aménager le cadre de vie, par exemple celui du quartier de la rue du 14 juillet. Il faut multiplier les activités qui incitent les habitants à descendre de leur appartement ou à sortir de leur maison. Les fêtes de quartier favorisent la cohésion des quartiers, mais elles ne suffisent pas, car elles sont ponctuelles.

André FOURCADE

Aucun bistrot et aucun restaurant de Nevers ne disposent d'une terrasse avec vue sur la Loire. Cette situation est anormale et dommageable. La ville pourrait aider les restaurateurs sur ce point. Cela permettrait de se réapproprier réellement le fleuve.

Par ailleurs, la zone située entre les deux ponts, à côté de la plage, est un espace broussailleux qui sert de dépotoir. Des personnes s'y rencontrent pour s'y livrer à des activités répréhensibles. La ville doit se réapproprier cet espace. Le fait qu'il s'agisse d'une zone inondable et que l'État en soit propriétaire ne doit pas conduire la ville à s'en désintéresser.

Concernant les énergies renouvelables, nous devons avoir une bonne image de marque. La ville de Chalons y est parvenue en faisant des efforts importants pour respecter le protocole de Kyoto. La ville peut agir au moins pour les bâtiments publics et communiquer davantage. Ainsi, elle peut installer des chauffe-eau solaires sur les terrasses. Le coût en est d'ailleurs assez faible compte tenu des aides de la région et de l'ADEME.

Concernant le vélo, il est vrai que les progrès sont réels. Je regrette toutefois qu'aucune place ne soit prévue pour garer les vélos devant les deux gares. L'architecte aurait dû y penser lorsque l'espace a été aménagé. Il est vrai qu'un parking à vélo a été créé à côté de la gare routière, mais il est invisible et mal connu.

Enfin, la ville doit améliorer la qualité visuelle de l'espace en développant le fleurissement et les parcs. De nombreux efforts ont déjà été réalisés en ce sens. Ils doivent être poursuivis. Je suis satisfait également de la politique visant à réduire l'utilisation des pesticides et des produits chimiques.

Pascal BARBIER, président de Nevers Foot

À propos des installations sportives, il est vrai que la création d'un pôle omnisports améliorerait grandement le cadre de vie des sportifs. Actuellement, les équipements sont dispersés et les extensions des bâtiments ne sont pas toujours très fonctionnelles.

Le logement pose également un problème pour les sportifs. Les adolescents souhaitant pratiquer un sport à Nevers, notamment les week-ends et lors des compétitions, ne disposent pas de structure d'accueil. Or les familles ont besoin d'être rassurées lorsqu'elles envisagent de laisser partir leurs enfants quelques jours. Il faudrait donc réfléchir à l'aménagement d'un internat et d'une structure d'accueil.

Concernant la Loire, il manque un plan d'eau pour retenir les touristes. Lorsque je fais du canoë sur la Loire, je constate que de nombreuses personnes se baignent. Ils le font sans aucune

sécurité. Cela montre néanmoins qu'il existe un besoin réel pour un plan d'eau. L'aménagement d'une base nautique serait également un moyen d'améliorer le cadre de vie et de retenir les 12 000 jeunes de Nevers.

Gilles-Laurent RAYSSAC

Avez-vous des idées sur les bons critères du cadre de vie ? Quelles sont les valeurs les plus importantes pour les Neversois ?

Éricq VALVIN

La définition des valeurs d'un cadre de vie n'est pas une science exacte. Il n'y a pas de recette. Je peux me promener dans une rue ou dans une ville et m'y sentir bien, mais je ne suis pas forcément en mesure d'en expliquer les raisons. Je peux faire état de l'atmosphère, des couleurs, du bien-être, etc. Bref, le cadre de vie et les valeurs dépendent de nombreux critères et dépendent des personnes.

Plusieurs participants ont évoqué l'importance du cadre de vie sur un plan très concret (les embouteillages, les espaces verts, le logement, etc.). Pourtant, le cadre de vie doit être perçu globalement. Il faut en avoir une vision globale. Il faut s'interroger sur l'ambiance ou l'atmosphère que dégage la ville lorsque l'on s'y promène, que l'on y travaille ou que l'on y évolue.

Il faut également réfléchir à la place de la Loire, qui est une grande chance pour Nevers, note par comparaison avec une ville de taille similaire telle que Bourges. Celle-ci dispose d'un beau patrimoine médiéval, mais aucun cours d'eau ne la traverse. À l'inverse, la Loire est le dernier fleuve sauvage d'Europe et elle traverse Nevers. Pourtant, la ville a abandonné son fleuve. Autrement dit, les habitants doivent s'approprier le fleuve pour que l'atmosphère de la ville se rapproche de l'idéal.

D'une façon générale, il faut évoluer dans le bon sens pour favoriser le bien-être. Si les habitants se sentent bien, ils respecteront davantage la ville et les problèmes de sociétés seront moins nombreux.

Un participant

Je partage cette analyse sur l'importance du bien-être. Il n'est pas toujours possible d'expliquer les raisons pour lesquelles nous nous sentons bien. L'atmosphère est un concept évanescent. Il faut cependant également évoquer le bien-vivre. Ce concept est plus quantifiable, puisqu'il s'agit de vérifier les services et les équipements disponibles.

Il faut trouver le juste équilibre entre le bien-être et le bien-vivre. Un exemple l'explique clairement : j'aime bien aller à la campagne, mais je ne me vois pas y vivre, ne serait-ce que pour des raisons pratiques.

Gilles-Laurent RAYSSAC

Le bien-être et le bien-vivre sont effectivement deux notions complémentaires. Plusieurs interventions ont porté sur les ambiances, sur les différences entre les atmosphères des

quartiers. La possibilité de passer d'une ambiance à une autre constitue un élément de diversité pour les habitants et pour l'attractivité de la ville.

Jean-Paul SIBOULET, représentant d'UFC-Que choisir

L'accessibilité pour les personnes en situation de mobilité réduite et pour les personnes âgées est également un élément du bien-vivre. De nombreuses actions peuvent être réalisées sur ce point. Par exemple, les trottoirs peuvent être abaissés et plus confortables.

Il faut également développer les services de proximité. Le milieu associatif est très dispersé dans Nevers. Il faudrait donc créer des espaces associatifs sur des thèmes très spécifiques tels que l'environnement ou la consommation. Les habitants doivent savoir où aller lorsqu'ils ont besoin d'informations ou de services particuliers. Par exemple, mon association est située aux Eduens. Les personnes habitant dans certains quartiers défavorisés ne nous connaissent pas et ne peuvent pas venir nous rencontrer. En fait, nous devrions aller à leur rencontre et non les attendre. Il faudrait donc créer des espaces associatifs en ce sens.

Agathe BAZIN

Nous avons peu évoqué la culture. Il s'agit pourtant d'une activité importante pour Nevers : les habitants peuvent chanter dans une chorale, jouer de la musique classique, de la musique traditionnelle, du jazz ou toute autre musique, jouer la comédie au théâtre, faire du cirque, etc. Bref, les activités sont nombreuses. Les habitants ne semblent donc pas suffisamment informés. Il faudrait peut-être qu'ils se renseignent ou que la mairie communique davantage.

Gilles-Laurent RAYSSAC

Nous avons vu l'essentiel des sujets. Je note que le cadre dans lequel nous avons travaillé est remarquable : nous ne pouvons que l'améliorer. Je vous remercie de votre participation.

3.8. ATELIER N°4 : IDENTITE ET RAYONNEMENT

Atelier animé par Pascal BEAUMART, IDcommunes

Pascal BEAUMART, IDcommunes

Je suis consultant en communication publique et m'occupe de l'ensemble de la communication du « Projet de Ville ». Toutefois, c'est vous qui allez animer cet atelier. Vous êtes les acteurs ici et j'espère que nos échanges seront productifs.

Les personnes invitées parmi cette « Société civile organisée » sont issues des associations, de l'enseignement, de la formation, des Chambres Consulaires, sont élus, professionnels ou techniciens de la ville ou de l'agglomération.

Il y aura plusieurs réunions, quatre en tout. Celle-ci représente la première d'entre elles et il serait bien que vous restiez fidèles à nos rencontres, ainsi qu'à l'atelier auquel vous participez. Il est donc important que vous donniez vos noms et vos coordonnées, de manière à ce que la fidélisation puisse avoir lieu et que vous puissiez avoir accès aux comptes rendus des ateliers. Vous êtes tous conviés à participer au débat, lequel sera diffusé sur le site Internet de la Ville de Nevers. Je préfère vous faire part de cet état de fait, de façon à ce que vous ne soyez pas surpris. Votre parole aura des échos. Aussi, merci de vous présenter, de décliner votre identité et votre fonction à chaque fois que vous prendrez la parole. Il est important de vous connaître, en particulier dans le cadre de la retranscription des débats. Il y aura une trace écrite de vos échanges.

Le principal but de cet atelier est de montrer le rayonnement de Nevers à travers ses identifiants et de révéler son identité pour enrichir le Projet de Ville. Notre angle d'attaque est de rechercher ensemble l'identifiant de la Ville qui fonde l'identité de celle-ci et est partagé par le plus grand nombre, commun à tous.

Nous tenterons de recueillir le maximum de vos remarques et avis afin de pouvoir déterminer les atouts réels de Nevers. De notre débat découlera aujourd'hui un diagnostic, contrairement au séminaire du 25 mai 2007, lequel permettra de déterminer les solutions à mettre en place. Le 23 juin 2007 représentera la journée destinée à réaliser la synthèse de nos rencontres et de nos échanges dans le cadre des ateliers. Enfin, le 12 juillet 2007, sera destinée à la présentation du « Projet de Ville ».

Le débat aujourd'hui, a trois objectifs. Premièrement, nous allons recueillir votre point de vue sur la ville, ses atouts et ses valeurs. De plus, il sera intéressant que vous exprimiez votre avis sur la manière dont vous pensez que les personnes, extérieures à la ville, perçoivent Nevers. Ainsi, nous pourrions distinguer l'image que vous avez de votre ville, et l'image supposée que les autres ont de votre ville. Ces personnes peuvent être aussi bien votre voisin que votre cousin ou encore des habitants d'autres villes. De fait, nous nous attarderons sur votre ressenti de la ville.

Notre deuxième objectif, dans le cadre de cet atelier, est de dégager les atouts de la ville susceptibles de la rendre attractive. Là réside un enjeu important. Nous savons tous que, pour une entreprise, pour les habitants et étudiants aussi, une bonne image de la ville les conviera, plus ou moins, à s'y installer.

Enfin, par anticipation sur la journée du 25 mai 2007, vous serez convié à proposer vos solutions et actions pour rendre attractive la ville, pour la « vendre ». Il s'agira de savoir quelles solutions vous envisagez, en tant qu'individu ou entité collective, pour promouvoir Nevers.

Pierre STRICKLER

Excusez-moi, mais nous n'entendons rien.

Pascal BEAUMART

Les conditions sonores sont en effet très difficiles.

Je souhaite donc vous proposer d'échanger sur les sujets que je viens de vous présenter. Nous serons ensemble pendant un peu plus d'une heure.

Je vais voir si nous pouvons améliorer la sono.

La première partie de l'atelier est donc destinée à dégager les atouts et valeurs de Nevers. Je vous suggère donc de vous exprimer là-dessus. Qui veut prendre la parole ?

Une participante

Selon moi, l'atout majeur de la ville réside dans son patrimoine qui révèle son identité. Parmi ce patrimoine, il y a bien sûr la Loire.

Pascal BEAUMARD

Pour résumer votre propos, l'atout principal de Nevers représente donc son patrimoine, la Loire. Qui veut poursuivre ?

Un intervenant

J'aimerais aborder un point qui me semble crucial. Il s'agit de la situation géographique de Nevers. Cette ville se trouve à la frontière de trois départements, la Saône-et-Loire, le Cher et l'Allier, ce qui lui offre pas mal de handicaps mais aussi d'avantages dont il faudrait davantage profiter.

Par ailleurs, comme elle se trouve au fin fond de la Bourgogne, elle est souvent oubliée de la Région. Il me semble que nous ne pouvons pas débattre de notre thème sans aborder ce sujet.

Pascal BEAUMARD

Vous avez raison. Nous en parlerons dans la deuxième partie de l'atelier. Qui veut prendre la parole ?

Le Président du quartier de Nevers – Magny-Cours

Je suis né à Nevers et me suis aperçu, à travers mon travail, que Nevers n'est pas bien connue des personnes extérieures à la ville. Depuis 23 ans j'exerce le même métier dans le département voisin où les gens ne connaissent pas Nevers, si ce n'est le circuit automobile de Nevers Magny-Cours. Sa connaissance a pu se faire grâce à une communication réalisée sur

Internet et d'autres supports également. Même si des efforts ont été faits, il en reste encore beaucoup à accomplir.

Pour l'instant, les gens extérieurs à la ville connaissent très peu Nevers hormis le circuit de Magny-Cours.

Pascal BEAUMARD

Comment définiriez-vous la personnalité des habitants de Nevers, des gens d'ici ? Les Neversois ont-ils des traits de caractère communs. Je ne souhaite pas tomber dans la caricature. Par exemple, nous savons que les habitants de la Vendée sont très travailleurs, attachent une grande importance à la valeur travail.

Comment pourriez-vous qualifier les Neversois dans leur mentalité, leur façon d'être avec les autres, leur rapport au travail et au futur ?

Il est toujours très difficile de parler de soi-même. Mais pourriez-vous dire quelques mots sur le sujet ?

Le Président du quartier

Il me semble que la population est très travailleuse, qu'elle porte une grande importance au travail.

Pascal BEAUMARD

J'aimerais que vous nous décriviez plus précisément le caractère des Nivernais.

Françoise REGINSTER, Conservatrice

Je travaille comme conservateur à Nevers. Je suis fonctionnaire et d'origine bretonne. Aussi je ne suis pas du tout Nivernaise d'origine.

Pascal BEAUMARD

De quelle région êtes-vous ? Je n'ai pas bien entendu ce que vous avez dit.

Françoise REGINSTER

Je suis bretonne.

Pascal BEAUMARD

Vous êtes ici depuis combien de temps ?

Françoise REGINSTER

Depuis plusieurs années.

Pascal BEAUMARD

Racontez-nous quelles ont été vos premières impressions en arrivant ici.

Françoise REGINSTER

Je trouve que ce sont les personnes extérieures au département qui apportent un élément moteur, une dynamique à la ville de Nevers. Il s'agit de mon ressenti et il n'est peut-être pas partagé par d'autres.

Pascal BEAUMARD

J'aimerais que vous continuiez votre propos. Je trouve votre témoignage très intéressant. Comment, en tant que Bretonne, pouvez-vous qualifier les Neversois ?

Françoise REGINSTER

Les Neversois m'apparaissent fiers de leur ville, de leur patrimoine. Cependant, selon moi, ils ne contribuent pas à diffuser l'image de leur ville, pensant qu'elle est déjà acquise et identifiable. De plus, les jeunes générations ne semblent pas apprécier le patrimoine, ni même le connaître.

Je trouve qu'ils ont tendance en général à considérer que les choses viennent d'elles-mêmes. Autrement, il y a une activité artisanale très forte et vivante à Nevers, notamment dans le domaine de la faïence.

Pascal BEAUMARD

Sinon, avant de venir ici, que saviez-vous de Nevers ?

Françoise REGINSTER

Pas grand-chose en vérité. Je ne savais pas trop où situer Nevers sur une carte. Avant de m'installer ici, j'habitais à Paris et très sincèrement, j'aurais été incapable de pointer du doigt Nevers sur une carte.

Pascal BEAUMARD

Votre témoignage était très intéressant. Qui veut prendre la parole ?

Aurélia EL HARRAG, responsable de la Médiathèque de Nevers

Bonjour, je dirige la médiathèque de Nevers, vis ici depuis moins d'un an et j'ai été frappée par la richesse de cette ville. J'habitais auparavant à Bordeaux et j'avais peur en venant ici de perdre beaucoup en qualité de vie. Or, il n'en est rien. Il est très agréable de vivre ici.

Pascal BEAUMARD

Très bien. Monsieur ?

Un participant

Il semblerait que les jeunes, une fois le premier cycle de leurs études accompli, quittent la ville. Or ils y reviennent plus tard si un poste leur est offert pour pouvoir profiter d'une qualité de vie maximum.

Notre ville a plein d'atouts mais les jeunes de Nevers n'ont pas forcément la formation et les compétences intellectuelles nécessaires pour définir leur ville et savoir l'apprécier à juste mesure. Par ailleurs, il me semble qu'ils n'arrivent pas à déterminer quelles sont les valeurs de leur ville.

Pascal BEAUMARD

Madame, voulez-vous intervenir à nouveau ?

Aurélia EL HARRAG

Auparavant, je vivais à Bordeaux et en venant ici, je n'ai absolument pas perdu en qualité de vie. Je suis vraiment très contente de vivre ici.

Pascal BEAUMARD

Bordeaux compte 250 000 habitants, Nevers 40 000. Qu'avez-vous trouvé de plus ou de moins à Nevers par rapport à Bordeaux ?

Aurélia EL HARRAG

J'ai choisi d'habiter Nevers pour le cadre de vie. La ville est proche de la campagne. J'ai adoré vivre à Bordeaux. Mais ce que j'apprécie énormément à Nevers est le cadre de vie. Les temps de transports ici sont considérablement réduits par rapport à une grande agglomération comme Bordeaux. Il ne me faut que quelques minutes pour me rendre à mon travail alors qu'il m'en fallait beaucoup plus à Bordeaux ou à Lyon où j'ai habité également. J'ai vraiment gagné en qualité de vie en venant à Nevers.

Pascal BEAUMARD

Merci. Voulez-vous ajouter quelque chose ?

Aurélia EL HARRAG

En effet. J'aime également la proximité que Nevers a avec Paris. Il faut deux heures pour se rendre de Nevers à la Capitale en train. Bordeaux est beaucoup plus éloigné de Paris.

Nevers a vraiment de nombreux atouts.

Pascal BEAUMARD

Des mains se sont levées. Monsieur, je vous laisse la parole.

Pierre STRICKLER

Je suis retraité, Président d'une association, trésorier d'un CLIC et Président d'une commission de travail ayant pour but d'apporter des services à la population et c'est à ce titre que je participe à cet atelier. Cela fait dix ans que j'habite Nevers, après avoir habité la région parisienne. Je travaillais dans l'animation et également dans les centres sociaux du département.

En arrivant à Nevers, j'ai été frappé par l'accueil des Neversois. Il n'y a aucune difficulté pour s'installer à Nevers où les gens sont ouverts et accueillants. Il y a ici, ni la superficialité que nous pouvons trouver à Avignon, ni la froideur que nous pouvons rencontrer dans certaines parties de la Seine-et-Marne et de Paris. Il est facile de s'intégrer ici.

Pascal BEAUMARD

Ce point de vue est partagé... C'est le cas apparemment.

Pierre STRICKLER

Par ailleurs, j'ai été frappé du peu de confiance que les Nivernais et Neversois ont en eux-mêmes. Dans mon ancien métier, j'ai été amené à recruter très souvent des animateurs et des directeurs, et j'ai toujours eu un mal fou à recruter des gens de la région. Fréquemment j'ai été obligé d'embaucher des personnes autres que des Nivernais. J'ai ressenti très souvent la présence d'un manque de confiance dans les ressources locales. Il semblerait que Nevers vive dans l'attente d'un apport extérieur culturel ou intellectuel ou préfère ne pas savoir ce qui se passe. Tout le monde se connaît dans ce « gros village » ; il n'y a pas véritablement d'anonymat et chacun semble attendre tout des autres. Il s'agit d'un véritable problème. Il n'existe pas de vrai anonymat à Nevers comme il peut y en avoir un dans les grandes villes. En France, nous avons tendance à remarquer ce qui ne va pas avant de voir ce qui fonctionne.

En outre, il y a ici un sentiment d'être pauvres. Les gens n'ont pas l'impression d'être riches. Ils pensent être pauvres et il me semble nécessaire d'agir pour faire changer cet état d'esprit.

Pascal BEAUMARD

Vous avez dit des choses très fortes, notamment que les Neversois sont globalement accueillants et ouverts.

Monsieur, souhaitez-vous prendre la parole ?

Un participant

Je ne suis pas tout à fait d'accord avec ce qui vient d'être dit. Je viens du Nord, de Lille exactement, où les gens vous accueillent tout de suite à bras ouverts, vous aident si besoin, voire même vous offrent à manger quand vous avez faim. A Nevers, les gens sont plus froids, plus refermés de prime abord mais lorsqu'on les connaît mieux et qu'on obtient leur confiance, ils deviennent extraordinaires, très humains, chaleureux, généreux et humbles et en viennent à vous accepter dans leurs familles. La qualité humaine des habitants de Nevers est extraordinaire, exceptionnelle. Cette valeur est très importante ici et je suis fier aujourd'hui d'être un Neversois.

Il existe des atouts extraordinaires à Nevers, notamment la qualité d'accueil de ses habitants et leur facilité à s'adapter aux évolutions de la société, mais ces atouts ne sont pas assez mis en valeur.

Pascal BEUMARD

Voilà une belle déclaration d'amour ! Je résume donc votre propos. Les habitants de Nevers seraient très ouverts, accueillants, un peu trop humbles, capables d'adaptation. Mais ils ne seraient pas en mesure de mettre en valeur et de faire partager leurs qualités.

Partagez-vous ce diagnostic, le portrait des Neversois établi par Monsieur ?

Pierre STRICKLER

En effet. Les Neversois sont même un peu trop humbles.

Christian DEMAILLET, responsable d'une entreprise de signalétique

Je suis Neversois et gérant d'une entreprise de signalétique. Je crois que le Nivernais constate les valeurs, la beauté et les qualités de sa ville, mais ne ressent pas le besoin de les mettre en avant et de vendre Nevers. Ce n'est pas son problème. C'est pourquoi, l'aspect positif de Nevers est souvent révélé par des personnes extérieures à la ville. De fait, le Neversois ne prend conscience des qualités de sa ville qu'au travers du regard des autres. Il n'exprime pas le besoin, quant à lui, de vendre sa ville. Il est humble, ne fait pas d'esbroufe, est accueillant mais n'exprime pas l'envie de mettre en avant sa ville et son territoire ; d'où l'intérêt de ce que nous faisons aujourd'hui au travers de ces ateliers et de Nevers 2020. Il y a une nécessité à mettre en valeur Nevers.

Considérant le départ des jeunes pour les grandes villes, les nivernais devraient avoir la démarche intellectuelle de diffuser les valeurs de Nevers afin que la ville conserve son potentiel. Nous pouvons bénéficier de la proximité de la région parisienne. Il y a ici les capacités intellectuelles suffisantes pour valoriser la ville. Simplement nous n'avons peut-être pas la volonté de le faire.

Un intervenant

Les jeunes partent de la ville mais y reviennent parce que, justement, ils en connaissent les avantages.

Pascal BEUMARD

Partagez-vous les valeurs dont il a été question jusqu'à présent s'agissant des gens de Nevers ? Vous reconnaissez-vous dans le portrait du Neversois qu'un précédent intervenant a brossé ?

Françoise ROPITEAU-URBANI, Ville de Nevers

Je ne suis pas Neversoise d'origine. Je viens de Paris et j'ai trouvé à Nevers un cadre de vie idéal pour mener une vie familiale. La ville est à taille humaine.

La ville de Nevers est donc à taille humaine et offre tout ce dont nous avons besoin : une médiathèque, des installations sportives, des commerces, des animations culturelles, etc. Il n'y a pas longtemps, par exemple, j'ai passé un après-midi à lire des bandes dessinées à la médiathèque. Il existe ici toutes sortes d'équipements auxquels nous avons accès aisément. Par ailleurs, il est très facile de se déplacer dans la ville. Le seul point négatif est que les Neversois, effectivement, ont trop tendance à accepter les choses, à ne pas être acteurs dans leur ville et à ne pas mettre assez en valeur celle-ci. Il manque ici un peu de dynamisme, un souffle, un esprit d'entreprise.

Pourtant, la ville de Nevers, outre qu'elle offre un cadre de vie agréable, est située au centre de la France et permet à ses habitants, de par sa situation géographique, de se déplacer très facilement un peu partout dans l'hexagone et de passer des week-end dans plein de régions françaises.

Les gens devraient se réapproprier leur ville pour en être fiers et la promouvoir.

Pascal BEAUMARD

Merci pour vos remarques. Apparemment Nevers offre un cadre de vie idéal pour les familles. Il s'agit d'une ville à taille humaine. A présent, j'aimerais savoir si la ville vous nourrit intellectuellement et culturellement. Etes-vous satisfaits des animations qui ont lieu à Nevers ?

Françoise ROPITEAU-URBANI

Bien sûr. Je suis très satisfaite de l'offre culturelle. En plus, il est possible d'accéder de manière très facile aux lieux de manifestation et, je me répète, comme dans toutes villes de France en voiture. Je pars souvent en Bretagne, à Paris et quand je n'ai rien prévu pour le week-end, je suis très contente de rester à Nevers où je dispose de tout ce dont j'ai besoin. Les gens qui viennent de l'extérieur sont toujours très surpris de voir tout ce qu'il y a dans notre ville.

Pascal BEAUMARD

D'autres personnes veulent-elles intervenir ?

Un participant, Ville de Nevers

Je noterai également l'offre en activités nautiques offertes par la Loire, laquelle représente un patrimoine extraordinaire, avec une faune et une flore très riche. Je me promène souvent le long de la Loire pour en admirer les couleurs et le paysage, lesquels sont extraordinaires. Je fais aussi du bateau dessus. Il est souvent dit que la Loire est le dernier fleuve sauvage de France et même d'Europe. Certes, mais à cause des barrages et des digues, il n'est sauvage qu'ici, dans notre région et les Neversois et Nivernais ne le savent pas toujours.

J'ai vécu à Nevers pendant mon enfance, avant d'en partir pour travailler puis d'y revenir pour profiter de son patrimoine et de son cadre de vie. C'est souvent lorsqu'on s'est séparé de quelque chose qu'on se rend de ce qu'on a perdu. Nevers et la Loire me manquaient. J'adore ce fleuve et il est dommage de constater que peu de personnes de la région le fréquentent. Parfois j'ai l'impression qu'elles ne savent même pas qu'il existe alors qu'il est si riche et offre plein d'opportunités de développement.

Je vis à Nevers avec toute ma famille, soit avec ma femme et mes deux enfants, et nous trouvons ici une qualité de vie extraordinaire. Comme il a été indiqué, il y a tout ce dont nous avons besoin à Nevers et je suis heureux que mes enfants y grandissent.

Pour en revenir au caractère des Neversois, je dirais que ceux-ci manquent de confiance en eux-mêmes et à cause de cela, ils passent souvent à côté de richesses et ont trop tendance à s'apitoyer sur leur sort, à supporter les évènements et à regretter le passé par peur de l'avenir.

Pascal BEAUMARD

Vous voulez dire par là qu'il y a une sorte de nostalgie chez eux ?

Un participant, Ville de Nevers

Effectivement il existe un peu de nostalgie chez les Neversois. Ils ont tendance à attendre les évènements et à regarder du côté du passé. Ils sont un peu trop passifs et pas assez acteurs selon moi.

Pascal BEAUMARD

Et quels seraient les atouts de Nevers pour les personnes actives en termes de formation, d'enseignement, de cadre de vie, etc. ?

Un participant

Je dirais que la proximité de l'autoroute est un élément favorable pour le développement de la ville et de la région.

Pierre STRICKLER

Plus fort s'il vous plaît. Nous n'entendons rien.

Un participant, chargé de développement de la Ville

Il me semble, en fait, que l'on ne vient pas à Nevers pour gagner de l'argent. Les gens ne viennent pas ici chercher une société de concentration, de consommation, mais un cadre de vie et c'est ce qu'il faut mettre en avant auprès des investisseurs susceptibles de s'installer à Nevers. Nous cherchons à attirer chez nous des sociétés dont le responsable, par exemple, aime la pêche, un mode de vie autre que celui existant dans les régions à grandes dimensions, et qui travaillent en lien avec d'autres entreprises.

Pierre STIEGLER

Nous n'entendons absolument rien.

Un participant, chargé du développement

Un chef d'entreprise ne s'installe pas dans notre région pour gagner beaucoup d'argent. Il faut donc lui offrir autre chose : un cadre de vie, des activités, etc. Nous nous adressons à un certain profil de chefs d'entreprises.

Pascal BEAUMARD

A part le cadre de vie, qu'est-ce qui peut attirer un chef d'entreprise à Nevers ?

Un participant, chargé du développement

Le prix modéré du mètre carré à Nevers, en termes de loyers, représente un atout considérable pour la ville. Les entreprises et les personnes peuvent s'installer dans la région pour un coût peu élevé par rapport à d'autres villes. Il s'agit d'un facteur d'attractivité.

Pascal BEAUMARD

Nevers est une ville qui accueille beaucoup d'animations culturelles, lesquelles s'accompagnent de la création de pas mal d'emplois. Ce secteur peut-il être un moteur de développement pour la ville ?

Christian DEMAILLET, gérant de l'entreprise de signalétique

Je crois que tout ce que vous avez dit peut se résumer de la sorte : il faut arrêter de considérer Nevers comme une ville au cœur de la ruralité et l'appréhender comme une ville étant moderne et tournée vers l'avenir, offrant un cadre de vie familial idéal et tous les établissements dont les habitants ont besoin. Nevers est une ville moderne et comme il a été indiqué, la vie familiale peut y être menée de pair avec la vie professionnelle. Par ailleurs, les habitants sont actifs et se présentent à nombre de manifestations culturelles. Les salles culturelles sont combles.

Il me semble que l'habitant moyen que nous tentons de décrire pourrait faire de Nevers une ville pilote pour une nouvelle vie, avec un cadre et des activités très modernes ; une ville offrant un cadre de vie maîtrisé et les établissements nécessaires à l'épanouissement des familles.

Les moyens de communication offerts aujourd'hui, et notamment le prolongement de l'autoroute, permettent de hausser la ville au niveau de n'importe quelle métropole en permettant de la désenclaver. Bientôt Nevers ne sera plus à la fin, mais sur le trajet, d'une autoroute. Il se pourrait également que notre ville puisse se situer sur le trajet d'un parcours de vie.

Au regard de ce que je viens de dire, nous avons tous les atouts pour réussir.

Pierre STRICKLER

Je note un déséquilibre entre le petit commerce de centre ville et la grande distribution, les centres commerciaux. Il réside un manque notoire d'attractivité commerciale au centre ville. Les Neversois vont, soit à Bourges, soit à Vichy – qui possède moins d'habitants que Nevers –, pour acheter leurs vêtements (costume ou veste) par exemple. En la matière, les choix sont extrêmement limités à Nevers. Il s'agit d'un vrai problème.

Un deuxième problème concerne le manque de formation, l'absence encore trop prégnante de vie universitaire, laquelle est nécessaire pour attirer des entreprises et permettre leur développement. Il faut améliorer l'offre universitaire en créant des instituts universitaires, des centres de recherche et d'étude. Ce genre d'établissements sert à attirer des emplois mais aussi à l'élaboration de partenariats avec les entreprises. Nous menons une étude actuellement

sur le sujet. Pour y participer, nous avons convié des personnes habitant à Dijon, Paris ou Toulouse, car nous n'avons pas sur place les compétences nécessaires.

L'offre en matière universitaire reste insuffisante à Nevers et il est nécessaire de procéder à un effort dans ce domaine.

Bruno LEPINTE, Directeur général des Services de la Ville de Nevers

Je travaille comme Directeur général des Services à la Ville de Nevers et je souhaite, pour ouvrir mon propos, souligner un paradoxe. Je remarque, pour ma part, que nous parlons des Neversois mais que presque toutes les personnes qui sont intervenues viennent d'autres régions. Nevers est une ville qui a renouvelé de manière très importante sa population au cours des dernières années et, au-delà de son manque de ressources humaines, de moyens et en voies de communication, souffre d'un déficit en matière d'esprit d'entreprise.

Malgré tout, des points positifs sont à noter. Nevers a beaucoup changé durant les dernières années. Elle propose aujourd'hui une forte offre culturelle, avec une grande palette de spectacles. Or, il y a 10 ans, il se disait qu'il n'y avait pas de culture à Nevers. Nous avons fait un gros effort dans ce domaine, notamment au travers de la Maison de Culture dont le responsable a fourni un gros travail. S'il y avait de tels responsables dans d'autres secteurs, Nevers s'en porterait mieux.

Françoise REGINSTER

Je souhaite m'exprimer sur le développement des maisons de retraite dans la ville et au-delà dans la région. Il semblerait que Nevers soit attractive pour le troisième âge. Ceci ne me gêne absolument pas et il est bien normal d'offrir des maisons d'accueil aux personnes âgées. Le problème est que j'ai des enfants et que je ne souhaite pas que le développement des maisons de retraite se fasse au détriment de celui des activités ou des établissements dédiés à la jeunesse. Il ne faudrait pas tomber dans ce travers.

Pascal BEAUMARD

Le développement des maisons de retraite va de pair avec le vieillissement de la population. Plus le temps avancera et plus la société aura besoin de maisons de retraite.

Madame, vous souhaitez prendre la parole ?

Françoise ROPITEAU-URBANI

Je crois que le rayonnement de Nevers est international grâce à son patrimoine et le circuit automobile de Magny-Cours qui attire beaucoup de monde pendant plusieurs jours lors des courses de Formule 1. Le site de Magny-Cours abrite plusieurs salles de conférences très techniques que des entreprises louent pour organiser des séminaires. Nevers est une petite ville. Toutefois, nous souhaitons offrir aux entreprises, en outre des salles de conférences du site de Magny-Cours, davantage de centre de congrès en leur proposant des prestations originales, sur-mesure au travers de lieux uniques, parfois luxueux, et différenciés.

Nous avons mis l'accent sur cette activité depuis peu de temps et pour l'instant, celle-ci suscite un écho favorable. Cette situation me ravit.

Un participant

Géographiquement, nous avons également la chance d'être situés entre Paris et Lyon et d'être reliés à ces deux villes grâce à l'autoroute. Nous avons aussi un accès à Auxerre et à Bourges. A nous d'être prêts et d'organiser le développement de la ville en vendant nos atouts et notamment la qualité de notre cadre de vie. Aujourd'hui, je juge celui-ci un peu anarchique.

Pascal BEAUMARD

Quand vous vendez vos prestations en matière de centre de congrès dans les salons, quelles approches avez-vous ?

Françoise ROPITEAU-URBANI

Notre approche consiste à vendre notre différence, nos atouts et en particulier notre cadre de vie, de dire aux entreprises que nous ne leur proposons pas un centre de congrès mais une prestation sur mesure. Nous leur disons que nous les invitons chez nous et que nous allons les accueillir comme il se doit au travers de lieux adaptés à leurs besoins.

Pascal BEAUMARD

Quelle est votre accroche en fait pour communiquer sur votre territoire ?

Françoise ROPITEAU-URBANI

Nous disons que nous sommes un territoire pluriel et que nous ne les invitons pas n'importe où mais chez nous et que nous allons répondre à leurs besoins un par un.

Pascal BEAUMARD

Ceci concerne la communication en termes de produits. Et dans le domaine de la communication sur l'image, quelle est votre accroche ?

François ROPITEAU-URBANI

Nous disons que nous sommes un territoire pluriel, de proximité, offrant un cadre de vie extraordinaire, une forte activité culturelle et des vins de très bonne qualité. Le terroir attire toujours.

Pascal BEAUMARD

Vous jouez donc sur la carte de l'authenticité de ce territoire.

François ROPITEAU-URBANI

En effet.

Participant, chargé du développement

Nous vendons notre différence, nos atouts comme la qualité de notre cadre de vie. Il faut donner envie aux responsables de entreprises de venir dans la Nièvre et à Nevers en particulier.

Participante, Conseillère associations de retraite

Je ne suis pas d'accord avec ce qu'a dit l'intervenante précédente. Les maisons de retraite sont nécessaires pour accueillir les personnes âgées.

Pascal BEAUMARD

Madame, vous voulez intervenir à votre tour ?

Isabelle PERASSO-BIARD de l'Office de Tourisme de Nevers

Pour répondre à votre question concernant l'identité et le rayonnement de la ville, je dirais qu'à Nevers, il y a du talent dans l'air, même si celui-ci est pollué par les gaz d'échappement des voitures de Formule 1 pendant quelques jours par an.

Nous bénéficions de la beauté de la Loire et des paysages de la région, d'une forte activité culturelle sur la base d'une vie associative très intense. Nos deux atouts principaux sont donc la beauté de nos paysages et notre grand dynamisme culturel, lesquels servent de base à l'élaboration de nos politiques touristiques. Chaque année, nous abordons un thème particulier. Le problème est que les différents acteurs chargés de promouvoir la région ont tendance à communiquer chacun dans leur coin, ce que je regrette. Il serait opportun que tout le monde communique ensemble sur les mêmes thématiques.

En matière de rayonnement, nous bénéficions quand même d'un rayonnement international grâce à notre patrimoine connu par-delà les frontières. Nous communiquons aussi sur la maison de Sainte Bernadette. Ceci est une niche mais une niche suscitant beaucoup d'intérêt, même si elle n'attira jamais autant de monde que le site de Lourdes, notamment parce que nous n'avons pas les moyens de transports adaptés pour accueillir de nombreuses foules. Malgré tout, nous avons une carte à jouer à ce niveau.

Participant

Notre situation géographique – nous sommes situés à la frontière de trois départements – et nos manques de moyens de communication font que nous souffrons de handicaps très forts. Mais cette situation géographique particulière nous a épargnés tout un tas de nuisances jusqu'à présent et que nous pourrions peut-être supporter bientôt avec le passage prochain à Nevers des voies routières Paris-Lyon, Auxerre-Châteauroux-bourges, de l'A6, de l'A75 et de deux transversales. Il faudra profiter de l'arrivée de ces voies de communication pour aller vers un développement, non pas anarchique, mais construit, raisonné, voulu. Il s'agira de ne pas faire n'importe quoi et de faire en sorte que les Neversois soient fiers de leur ville et d'eux-mêmes.

Pascal BEUMARD

Ce sera les mots de la fin. Pour résumer, Nevers est une ville de qualité, à taille humaine, composée d'habitants chaleureux, ouverts, accueillants, adaptables. Cette ville a plein d'atouts. Encore fallait-il les mettre sur table et faire en sorte que ces atouts deviennent des armes pour la ville.

Je vous remercie de votre participation. Je vous donne rendez-vous au 25 mai 2007. Si vous avez laissé vos adresses électroniques sur les fiches, les organisateurs vous contacteront. Nous poursuivrons cette réunion le 25 mai 2007. Je vous dis donc à bientôt.

RES PUBLICA

■ 206, rue La Fayette – 75010 PARIS ■

Tel : 01.55.26.97.40 – Fax : 01.40.05.13.70

www.respublica-conseil.fr

SARL au capital de 30 000 euros -RCS Paris B 452 651 136 – Code APE 741 G

TVA intracommunautaire : FR 77 452 651 136

Res publica est une filiale du Groupe Bernard Brunhes Consultants